



## **GROUPE MINDSCAPE**

**COMPTES ANNUELS  
AU 31 DECEMBRE 2008**

### **SOMMAIRE**

<b>Etats financiers consolidés</b>	.....	<b>page 1</b>
<b>Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés</b>	.....	<b>page 38</b>
<b>Comptes sociaux</b>	.....	<b>page 41</b>
<b>Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux</b>	.....	<b>page 53</b>
<b>Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées</b>	.....	<b>Page 56</b>
<b>Rapport de gestion du Directoire</b>	.....	<b>Page 59</b>

# **GROUPE MINDSCAPE**

## **ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**AU 31 DECEMBRE 2008**

## Etats financiers consolidés du groupe MINDSCAPE au 31 décembre 2008

Compte de résultat consolidé (en euros)	Note	Exercice clos le 31-12-2008	En %	Exercice clos le 31-12-2007	En %
Chiffre d'affaires net	IV-1	54 291 339	100,0%	41 083 733	100,0%
Coûts de fabrication et d'achat des produits		( 18 338 654 )	-33,8%	( 10 613 123 )	-25,8%
Coûts logistiques et de transport		( 2 425 189 )	-4,5%	( 2 370 994 )	-5,8%
Amortissement des productions		( 3 191 583 )	-5,9%	( 1 611 589 )	-3,9%
Royalties		( 9 081 169 )	-16,7%	( 6 386 410 )	-15,5%
Marge brute		21 254 744	39,1%	20 101 617	48,9%
Coûts de recherche et développement		( 2 078 829 )	-3,8%	( 2 396 266 )	-5,8%
Coûts commerciaux		( 2 552 653 )	-4,7%	( 2 701 162 )	-6,6%
Coûts marketing		( 8 689 007 )	-16,0%	( 6 086 858 )	-14,8%
Coûts administratifs et généraux		( 5 492 204 )	-10,1%	( 5 418 778 )	-13,2%
Autres produits		625 619	NA	-	NA
Autres charges		( 48 966 )	-0,1%	( 305 071 )	-0,7%
Total des charges opérationnelles courantes		( 18 236 040 )	-33,6%	( 16 908 135 )	-41,2%
Résultat opérationnel courant		3 018 704	5,6%	3 193 482	7,8%
Produits opérationnels non courants	IV-10	-	0,0%	38 552	0,1%
Charges opérationnelles non courantes	IV-10	-	0,0%	( 323 193 )	-0,8%
Pertes de valeur		-	NA	-	NA
Résultat opérationnel		3 018 704	5,6%	2 908 841	7,1%
Produits financiers	IV-6	362 878	0,7%	269 101	0,7%
Charges financières	IV-6	( 525 977 )	-1,0%	( 463 222 )	-1,1%
Amortissement des écarts d'acquisition		-	NA	-	NA
Impôt exigible		( 230 657 )	-0,4%	( 514 168 )	-1,3%
Impôt différé	IV-8	( 526 005 )	-1,0%	401 137	1,0%
Résultat net		2 098 943	3,9%	2 601 689	6,3%
Part des minoritaires		-	0,0%	( 414 307 )	-1,0%
Résultat net - Part du Groupe		2 098 943	3,9%	2 187 382	5,3%

## Etats financiers consolidés du groupe MINDSCAPE au 31 décembre 2008

Actif (en euros)	Note	31-12-2008 Brut	Amortisse- ments & Provisions	31-12-2008 Net	31-12-2007 Net
Goodwill	III-1-1	12 159 082	( 45 735 )	12 113 347	12 243 709
Immobilisations incorporelles	III-1	16 739 512	( 8 599 088 )	8 140 424	4 388 458
Immobilisations corporelles	III-1-2	1 834 795	( 1 254 193 )	580 602	604 898
Actifs financiers non courants		136 732	( 23 100 )	113 632	106 527
Impôts différés actifs	III-4	279 353	-	279 353	773 792
Autres actifs non courants		-	-	-	-
<b>Total actif non courant</b>		<b>31 149 474</b>	<b>( 9 922 116 )</b>	<b>21 227 358</b>	<b>18 117 384</b>
Stocks	III-6	4 195 565	( 806 128 )	3 389 437	2 751 336
Clients et comptes rattachés	III-7	30 636 840	( 118 365 )	30 518 475	19 459 503
Autres créances		4 320 704	-	4 320 704	2 913 072
Trésorerie et équivalents de trésorerie	III-15	11 565 789	-	11 565 789	13 849 239
Charges constatées d'avance	III-8	5 096 995	-	5 096 995	2 966 091
<b>Total actif courant</b>		<b>55 815 893</b>	<b>( 924 493 )</b>	<b>54 891 400</b>	<b>41 939 241</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>86 965 367</b>	<b>( 10 846 609 )</b>	<b>76 118 758</b>	<b>60 056 625</b>
<b>Passif</b> (en euros)		31-12-2008		31-12-2008	31-12-2007
Capital	III-9	1 692 491	-	1 692 491	1 692 491
Primes liées au capital		23 076 066	-	23 076 066	23 076 066
Réserves consolidées		2 980 826	-	2 980 826	997 448
Réserves de conversion		( 230 127 )	-	( 230 127 )	( 16 069 )
Résultat de l'exercice		2 098 943	-	2 098 943	2 187 380
<b>Capitaux propres - Part du groupe</b>		<b>29 618 199</b>	<b>-</b>	<b>29 618 199</b>	<b>27 937 316</b>
Intérêts minoritaires		-	-	-	622 703
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>29 618 199</b>	<b>-</b>	<b>29 618 199</b>	<b>28 560 019</b>
Provisions pour risques et charges à long terme	III-11	421 186	-	421 186	394 681
Passifs financiers à long terme	III-13	4 429 235	-	4 429 235	2 763 259
Impôts différés		-	-	-	-
<b>Total passif non courant</b>		<b>4 850 421</b>	<b>-</b>	<b>4 850 421</b>	<b>3 157 940</b>
Provisions pour risques et charges à court terme		-	-	-	-
Passifs financiers à court terme	III-13	4 142 388	-	4 142 388	2 044 499
Fournisseurs et comptes rattachés		15 503 698	-	15 503 698	10 735 774
Clients - avoirs à émettre		18 792 268	-	18 792 268	12 356 510
Autres passifs		3 211 784	-	3 211 784	3 201 883
<b>Total passif courant</b>		<b>41 650 138</b>	<b>-</b>	<b>41 650 138</b>	<b>28 338 666</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>76 118 758</b>	<b>-</b>	<b>76 118 758</b>	<b>60 056 625</b>

## Etats financiers consolidés du groupe MINDSCAPE au 31 décembre 2008

Tableau des flux de trésorerie consolidés (en milliers d'euros)	31-12-2008	31-12-2007
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES À L'ACTIVITE OPERATIONNELLE</b>		
Résultat net par du groupe des sociétés consolidées	2 099	2 187
Résultat net des intérêts minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	-	414
Dotations aux amortissements et aux provisions (*)	3 209	2 003
Reprise des amortissements et des provisions (*)	( 30 )	( 22 )
Plus ou moins values de cession	( 76 )	-
Impôts différés	526	( 401 )
Ecart de conversion sur la CAF	-	( 13 )
Capacité d'autofinancement	5 728	4 168
Variation du besoin de fonds de roulement lié à l'activité	( 4 123 )	( 2 379 )
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	1 605	1 789
<b>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations	( 7 257 )	( 4 413 )
Cessions d'immobilisations	199	11
Incidences des variations de périmètre	( 346 )	-
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	( 7 404 )	( 4 402 )
<b>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		
Dividendes versés à la société mère	-	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Augmentation (réduction) de capital	-	10 229
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	6 800	5 100
Remboursements d'emprunts	( 3 208 )	( 3 530 )
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	3 592	11 799
Incidence de la variation des taux de change	( 75 )	( 34 )
Variation de la trésorerie nette	( 2 282 )	9 152
Trésorerie nette d'ouverture	13 848	4 697
Trésorerie nette de clôture	11 566	13 848

(\*) Les dotations et reprises de provisions sur stocks et clients sont prises en compte dans la détermination du BFR

## Etats financiers consolidés du groupe MINDSCAPE au 31 décembre 2008

### Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capital Social	Prime d'émission	Réserves consolidées	Différence de conversion	Résultat consolidé	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 1er janvier 2006	1 303	13 237	-980	84	296	13 940	99	14 039
Augmentation de capital						0		0
Affectation du résultat					-296	-296		-296
Réserves consolidées			296			296		296
Ecart de conversion				-74		-74		-74
Autres variations			3			3		3
Résultat				3	1 685	1 688	109	1 797
Capitaux propres au 31 décembre 2006	1 303	13 237	-681	13	1 685	15 557	208	15 765
Augmentation de capital	390	9 839				10 229		10 229
Affectation du résultat					-1 685	-1 685		-1 685
Réserves consolidées			1 685			1 685		1 685
Ecarts de conversion				-29		-29		-29
Autres variations			-7			-7		-7
Résultat					2 187	2 187	415	2 602
Capitaux propres au 31 décembre 2007	1 693	23 076	997	-16	2 187	27 937	623	28 560
Augmentation de capital						0		0
Affectation du résultat			2 187		-2 187	0		0
Réserves consolidées						0		0
Ecarts de conversion				-418		-418		-418
Variations périmètre et % d'intérêts						0	-623	-623
Résultat					2 099	2 099		2 099
Capitaux propres au 31 décembre 2008	1 693	23 076	3 184	-434	2 099	29 618	0	29 618

# GROUPE MINDSCAPE

**ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**DU 31 DECEMBRE 2008**

## Notes annexes aux états financiers consolidés

### I - Principales méthodes comptables

#### a) Entité présentant les états financiers

MINDSCAPE S.A. (« La Société ») est une entreprise qui est domiciliée en France.

Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

MINDSCAPE S.A. (« la Société ») est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance de droit français.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2008 reflètent la situation comptable de Mindscope S.A. et de ses filiales (ci-après « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises. Ils sont présentés en euros.

Le Directoire de MINDSCAPE S.A. a arrêté les états financiers consolidés le 30 mars 2009. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires.

#### b) Bases de préparation

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2008 sont préparés conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'issu de l'IASB et tel qu'adopté par l'Union Européenne à la date de clôture des comptes.

Concernant les normes et interprétations d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, le Groupe a procédé comme suit :

L'amendement aux normes IAS 39 et IFRS 7 (Reclassement des actifs financiers) n'a pas d'incidence sur les comptes du groupe.

De nouvelles normes, amendements de normes et interprétations ne sont pas encore en vigueur pour les exercices clôturant le 31 décembre 2008, et n'ont pas été appliqués par anticipation pour la préparation des états financiers consolidés de l'exercice 2008 :

- IFRS 8 «Secteurs opérationnels» qui introduit l'«approche de la direction» pour établir l'information sectorielle, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. L'application de cette norme n'aura pas d'incidence matérielle sur l'information sectorielle, les éléments communiqués au 31 décembre 2008 correspondant d'ores et déjà aux informations utilisées par le management.
- IAS 23 révisée «Coûts d'emprunt», applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Cette norme sera appliquée à compter de l'exercice 2009, et le groupe n'a pas terminé l'estimation de son incidence potentielle sur les comptes.
- IAS 1 « présentation des états financiers » sera appliquée en 2009, et n'aura d'incidence que sur la présentation des états financiers.
- IFRS 3 ne pouvait pas faire l'objet d'une adoption anticipée dès l'exercice clos le 31 décembre 2008. Elle sera mise en application, pour autant que les événements le justifient, à compter de l'exercice 2009.
- Les autres interprétations, normes et amendements d'application facultative en 2008 (IFRIC 11, IFRIC 12, IFRIC 13, IFRIC 14, IFRIC 15, IFRIC 16, IFRIC 17, IFRS 2, IAS 32 et IAS 1, IFRS 1, IAS 27, IAS 39), ne s'appliquent pas à notre groupe.

Les états financiers sont présentés en euros à l'exception du tableau des flux de trésorerie et du tableau de variation des capitaux propres qui sont présentés en milliers d'euros arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à



leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- les durées d'amortissement des immobilisations,
- les calculs des pertes de valeur sur les actifs,
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite,

Ces estimations sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement et peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent, ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

### (c) Principes de consolidation

#### *(i) Filiales*

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

#### *(ii) Entreprises associées*

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la Société a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et pertes comptabilisés par les entreprises associées, selon la méthode de la mise en équivalence, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle elle prend fin.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure à sa participation dans celle-ci, la valeur comptable des titres mis en équivalence est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation légale ou implicite de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise associée.

La société n'est pas associée dans ce type d'entreprises.

#### *(iii) Coentreprises :*

La Société n'est pas associée dans des coentreprises.

### (d) Monnaie étrangère

#### *(i) Transactions en monnaie étrangère*

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

*(ii) Etats financiers des activités à l'étranger*

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger, sont convertis en euros en utilisant le cours moyen de l'exercice, sauf fluctuation significative. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

La Société n'exerce pas d'activité à l'étranger dans une économie définie comme hyper inflationniste par l'IASB.

*(iii) Investissement net dans une activité à l'étranger*

Les écarts de change résultant de la conversion d'un investissement net dans une activité à l'étranger et des couvertures correspondantes sont comptabilisés en réserve de conversion. Ils sont comptabilisés en résultat lors de la sortie de l'activité à l'étranger.

(e) Instruments financiers

*(i) Instruments financiers non dérivés*

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les créances et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et emprunts, et les fournisseurs et autres créditeurs.

Les instruments financiers non dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, majorés, pour les instruments qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les instruments financiers non dérivés sont évalués comme décrit dans les notes annexes les concernant.

Un instrument financier est comptabilisé si le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés si les droits contractuels du Groupe de recevoir les flux de trésorerie liés aux actifs financiers arrivent à expiration ou si le Groupe transfère l'actif financier à une autre partie sans en conserver le contrôle ou la quasi-totalité des risques et avantages. Les achats et les ventes « normalisés » d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, i.e. la date à laquelle le Groupe s'engage à acheter ou vendre l'actif. Les passifs financiers sont décomptabilisés si les obligations du Groupe spécifiées au contrat arrivent à expiration ou ont été éteintes ou annulées.

- Placements détenus jusqu'à leur échéance

Lorsque le Groupe a l'intention et la capacité de détenir des titres d'emprunt jusqu'à l'échéance, ils sont classés en tant que placements détenus jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué du montant d'éventuelles pertes de valeur.

- Actifs financiers disponibles à la vente

Les placements du Groupe en titres de capitaux propres et en certains titres d'emprunts sont classés en tant qu'actifs disponibles à la vente. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à la juste valeur et toute variation en résultant est comptabilisée directement en capitaux propres, à l'exception du montant des pertes de valeur et, pour les éléments monétaires disponibles à la vente, des écarts de change. Lorsque ces placements sont décomptabilisés, le cumul des profits ou pertes comptabilisé en capitaux propres est transféré en résultat.

- Les placements à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Un instrument est classé en tant que placement à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de transactions ou désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat si le Groupe gère de tels placements et prend les décisions d'achat et de vente sur la base de leur juste valeur. Lors de leur comptabilisation initiale, les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur, et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

- Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

- Autres

Les autres instruments financiers non dérivés sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, minoré du montant des pertes de valeur.

*(ii) Instruments financiers dérivés*

Le Groupe n'utilise pas des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt résultant de ses activités financières. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient, ni n'émet des instruments financiers dérivés à des fins de transactions.

*(iii) Instruments financiers composés*

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers composés.

(iv) Capital

- Actions ordinaires

Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres. La Société a comptabilisé les coûts liés à l'augmentation de capital par imputation sur la prime d'émission.

- Rachat d'instruments de capitaux propres

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en variation des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres.

Le groupe n'a pas racheté d'actions MINDSCAPE en 2008.

- Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés en tant que dette au cours de la période où la distribution a été votée.

(f) Couverture

*(i) Couverture de flux de trésorerie*

La société n'utilise pas d'instrument de couverture de flux de trésorerie.

*(ii) Couverture d'un élément monétaire*

Lorsqu'un instrument financier dérivé est utilisé pour couvrir économiquement une exposition au risque de change sur un actif ou passif monétaire comptabilisé, la comptabilité de couverture n'est pas appliquée et les profits ou pertes sur l'instrument de couverture sont comptabilisés dans le compte de résultat.

(g) Immobilisations

-Corporelles

*(i) Actifs dont le Groupe est propriétaire*

Une immobilisation corporelle est évaluée au coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en note m). Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

### *(ii) Actifs loués*

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location financement. Dans ce cas, lors de la comptabilisation initiale, l'actif loué est comptabilisé pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Après comptabilisation initiale, l'actif est comptabilisé selon la méthode comptable applicable à ce type d'actif.

Tout autre contrat de location est un contrat de location simple. Les actifs loués ne sont pas, dans ce cas, comptabilisés au bilan du Groupe.

La Société n'a conclu aucun contrat de location financement portant sur des biens immobiliers.

### *(iii) Coûts ultérieurs*

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

### *(iv) Amortissement*

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle, dès qu'elles sont prêtes à être mise en service. Les actifs loués sont amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de leur durée d'utilité.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Agencements, aménagements divers ..... 5 ans
- Matériel de bureau et informatique ..... 3 ans
- Mobilier ..... 5 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus à chaque clôture.

## -Incorporelles

### *(i) Goodwill*

Les goodwills résultent de l'acquisition des filiales et entreprises associées.

- Acquisitions antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2004

Lors de sa transition aux IFRS, le Groupe a choisi de ne retenir que les regroupements d'entreprises qui ont lieu à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004. S'agissant des acquisitions d'entreprises antérieures à cette date, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent.

- Acquisitions réalisées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004

S'agissant des acquisitions d'entreprises ayant eu lieu après le 1<sup>er</sup> janvier 2004, le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis.

Le goodwill négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat.

- Acquisitions d'intérêts minoritaires

Le goodwill résultant de l'acquisition d'intérêts minoritaires d'une filiale représente la différence entre le coût de l'investissement complémentaire et la valeur comptable des actifs nets acquis à la date d'échange.

- Evaluations ultérieures

Le goodwill est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou groupes d'unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti, mais fait au minimum l'objet d'un test de dépréciation annuel (voir méthode comptable décrite en m). Les UGT correspondent au sein du Groupe Mindscape aux différentes structures juridiques qui le composent.

### *(ii) Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles sont constituées par :

- des logiciels, qui sont principalement constitués des logiciels acquis et destinés à usage interne.
- des licences : les marques, catalogues de titres et technologies dont la durée de vie est indéterminée font l'objet de tests de perte de valeur conformément à la norme IAS 36.
- des frais de développement : les frais de production des CD ROM, DVD ROM, et jeux pour consoles engagés par le Groupe Mindscape et relatifs à la production de logiciels-mères dont les reproductions seront vendues, sont immobilisés. Mindscape a recours pour la production de ces produits à des studios externes et seuls ces coûts sont immobilisés et amortis. Les coûts internes sont intégrés aux charges d'exploitation.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue soit :

- Logiciels acquis .....	12 mois
- Frais de production liés aux frais de développement.....	24 mois

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe, ayant une durée d'utilité finie, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en m).

Les dépenses portant sur un goodwill ou des marques générées en interne sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

### *(iii) Dépenses ultérieures*

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

### *(iv) Amortissement*

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles, sauf si elle est indéterminée. Pour le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, un test de dépréciation est effectué systématiquement à chaque date de clôture. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service. Les durées d'utilité estimées sont indiquées ci-dessus.

### -Immeubles de placement

Le Groupe ne dispose pas d'immeubles de placement.

### (h) Actifs financiers

Les actifs financiers courants et non courants comprennent :

- Les prêts et créances évalués au coût amorti: cette rubrique intègre notamment des créances ou avances consenties à des entités associées ou non consolidées et des dépôts de garantie, versés notamment dans le cadre des baux commerciaux portant sur les locaux loués. Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont enregistrés à leur juste valeur majorée des coûts directement attribuables ; à chaque clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti.
- Les instruments financiers dérivés destinés à se couvrir sur les risques de change et de taux sont évalués à leur juste valeur lors de chaque clôture. Les variations de juste valeur de ces instruments sont enregistrées en résultat financier, le groupe n'utilisant pas la comptabilité de couverture. Aucune opération sur les instruments financiers dérivés n'a été réalisée en 2008.

(i) Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

Le Groupe ne dispose pas d'Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

(j) Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur.

(k) Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

(l) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue et des parts de SICAV placées avec un horizon de gestion à court terme, évaluées et comptabilisées comme placements à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie, mais sont présentés au bilan en autres passifs financiers courants.

(m) Dépréciation

*(i) Actifs non financiers :*

Les valeurs comptables des actifs non financiers du Groupe, autres que les immeubles de placement, les stocks et les actifs d'impôt différé sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Une unité génératrice de trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie (ou d'un groupe d'unités) est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie (au groupe d'unités), puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité (du groupe d'unités).

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilité et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise.

Pour les autres actifs, le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication que des pertes de valeurs comptabilisées au cours de périodes antérieures ont diminué ou n'existent

plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

*(ii) Actifs financiers*

Le Groupe considère qu'un actif financier est déprécié s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers. La perte de valeur d'un actif financier disponible à la vente est calculée par référence à sa juste valeur actuelle.

Un test de dépréciation est réalisé, sur une base individuelle, pour chaque actif financier significatif. Les autres actifs sont testés par groupes ayant des caractéristiques de risques de crédit similaires.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. S'agissant des actifs disponibles à la vente, toute perte cumulée qui avait été antérieurement comptabilisée en capitaux propres est transférée en résultat.

La perte de valeur est reprise si la reprise peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation. Pour les actifs financiers évalués au coût amorti et les actifs financiers disponibles à la vente qui représentent des titres d'emprunts, la reprise est comptabilisée en résultat. Pour les actifs financiers disponibles à la vente qui représentent des titres de capitaux propres, la reprise est comptabilisée directement en capitaux propres.

(n) Passifs financiers

Les passifs financiers sont notamment constitués de :

*(i) Emprunts portant intérêt, comptabilisés en tant qu'instrument financier non dérivés.*

*(ii) Engagements de rachat de participations minoritaires*

Le groupe n'est pas engagé au 31 décembre 2008 dans le rachat de participations minoritaires.

(o) Avantages du personnel

*(i) Régimes à cotisations définies*

Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont dues.

*(ii) Autres avantages à long terme*

Il n'existe pas d'autres avantages à long terme.

*(iii) Indemnités de fin de contrat de travail*

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges lorsque le Groupe est manifestement engagé, sans possibilité réelle de se rétracter, dans un plan formalisé et détaillé de licenciement avant la date normale de départ à la retraite. Les indemnités de départs volontaires sont comptabilisées si le Groupe a effectué une offre encourageant les départs volontaires, qu'il est probable que cette offre sera acceptée et que le nombre de personnes qui accepteront l'offre peut être estimé de façon fiable.

*(iv) Avantages à court terme*

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et comptabilisées lorsque le service correspondant est rendu.

Une provision est comptabilisée pour le montant que le Groupe s'attend à payer au titre des plans d'intéressement et des primes réglés en trésorerie à court terme si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

*(v) Paiements fondés sur des actions*

Il n'existe pas au sein du groupe de programmes d'options sur actions ou d'actions gratuites qui permettent aux membres du personnel du groupe d'acquérir des actions de la société.

(p) Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, que l'obligation peut être évaluée de manière fiable et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

(q) Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

(r) Produits

*(i) Ventes de biens et prestations de services*

Les produits provenant des prestations de services sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture.

Le degré d'avancement est évalué par référence aux travaux exécutés.

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à (i) la recouvrabilité de la contrepartie due, (ii) aux coûts encourus ou à encourir associés à la prestation ou (iii) au retour possible des marchandises en cas de droit d'annulation de l'achat, et lorsque le Groupe reste impliqué dans la gestion des biens.

*(ii) Revenus locatifs*

Il n'existe pas de revenus locatifs.

*(iii) Subventions publiques*

Le groupe ne perçoit aucune subvention publique.

(s) Charges

*(i) Paiements au titre de contrats de location simple*

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Les avantages reçus font partie intégrante du total net des charges locatives et sont comptabilisés en résultat sur la durée du contrat de location.

*(ii) Paiements au titre de contrats de location financement*

Les paiements minimaux au titre d'un contrat de location financement sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette.

*(iii) Charges externes*

Elles sont constituées pour l'essentiel des frais de communications téléphoniques, loyers et charges locatives, locations, primes d'assurances, frais de déplacement et frais de mission & réception, et honoraires.



#### (t) Produits et charges financiers

Les produits financiers comprennent les intérêts à recevoir sur les placements, les dividendes, les profits réalisés sur la cession des actifs financiers disponibles à la vente, les augmentations de juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les dividendes sur les actions préférentielles classées en dettes, les profits de change et les profits sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés en résultat.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements, soit, dans le cas des titres cotés, à la date de détachement.

Les charges financières comprennent les intérêts à payer sur les emprunts, l'effet de la désactualisation des provisions, les pertes de change, les diminutions de juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les pertes de valeur comptabilisées au titre des actifs financiers et les pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisées en résultat, les charges financières liées aux engagements de rachat des participations minoritaires.

Tous les coûts relatifs aux emprunts sont comptabilisés en résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### (u) Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est (i) le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et (ii) tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé et comptabilisé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : (i) la comptabilisation initiale d'un goodwill, (ii) la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable et (iii) les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

#### (v) Le résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours la période. Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant, s'il y a lieu, le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent les obligations convertibles, les options sur actions et les actions gratuites attribuées aux membres du personnel.

#### (w) Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique), soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), et qui est exposé à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

En fonction de son organisation interne, le groupe ne présente son information sectorielle que par zone géographique, étant précisé que les zones géographiques ont été regroupées dans les différentes structures juridiques du groupe de la façon suivante :

- Mindscape S.A. recouvre la France, les territoires francophones et les territoires non couverts par les autres sociétés du groupe,
- Mindscape Northern Europe recouvre les Pays bas, les territoires néerlandophones et les pays scandinaves,
- Mindscape Germany recouvre l'Allemagne et les territoires germanophones,
- Mindscape UK recouvre l'activité PC réalisée en Grande Bretagne,
- Mindscape Asia Pacific recouvre la zone Asie Pacifique.

Les informations chiffrées sont présentées en note IV-4.

#### (x) Evènements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'évènements postérieurs à la clôture susceptibles d'influencer les états financiers au 31 décembre 2008.

#### (y) Détermination de la juste valeur

Un certain nombre de méthodes comptables et d'informations nécessitent de déterminer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. Les justes valeurs ont été déterminées pour des besoins d'évaluation ou d'informations à fournir, selon les méthodes suivantes. Des informations complémentaires sur les hypothèses retenues pour déterminer les justes valeurs sont indiquées, le cas échéant, dans les notes spécifiques à l'actif ou au passif concerné.

##### *(i) Immobilisations corporelles*

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises repose sur les valeurs de marché. La valeur de marché d'un immeuble est le montant estimé auquel cet actif pourrait être échangé à la date de l'évaluation, après des actions de marketing appropriées, entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale, en dehors de toute contrainte particulière. La valeur de marché des installations, équipements et agencements repose sur les prix de marché affichés pour des éléments similaires.

##### *(ii) Immobilisations incorporelles*

La juste valeur des brevets et marques acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises repose sur les paiements actualisés de redevances estimés qui ont été évités du fait de l'acquisition du brevet ou de la marque. La juste valeur des autres immobilisations incorporelles repose sur les flux de trésorerie actualisés attendus de l'utilisation et de la vente éventuelle des actifs.

##### *(iii) Placements en titres d'emprunts et de capitaux propres*

La juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des placements détenus jusqu'à leur échéance et des actifs financiers disponibles à la vente est déterminée par référence à leur cours acheteur coté à la date de clôture. La juste valeur des placements détenus jusqu'à leur échéance est déterminée uniquement pour les besoins des informations à fournir.

## (z) Gestion du risque financier

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché
- risque sur actions

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.

Il incombe au conseil de surveillance de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe. Le contrôle, la mesure et la supervision des risques financiers est sous la responsabilité de la fonction financière du groupe, tant au niveau de chaque société qu'au niveau du groupe.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du groupe. Le Groupe, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à développer un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel tous les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

Toutes les décisions d'ordre stratégique sur la politique de couverture des risques financiers relèvent de la direction financière du groupe.

### *(i) Risque de crédit*

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

#### 1. Clients et autres débiteurs

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit.

La majorité des clients possède une ancienneté de plus de deux ans avec le groupe.

Le risque de crédit est suivi en permanence par la direction financière du groupe sur la base de reporting mensuels.

S'agissant des créances clients et autres débiteurs, le Groupe ne demande pas de garantie spécifique.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs.

#### 2. Placements

Le Groupe limite son exposition au risque de crédit en investissant la trésorerie disponible uniquement dans des titres liquides, sur des instruments financiers peu risqués de type SICAV monétaires court terme non dynamique, en choisissant des établissements bancaires de premier plan et en évitant des niveaux de concentration significatifs. Dans ce contexte, la Direction ne s'attend pas à ce qu'une contrepartie fasse défaut.

#### 3. Garanties

Le groupe n'apporte aucune garantie de bonne exécution des contrats. .

### *(ii) Risque de liquidité*

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

D'une manière générale, l'entreprise consent comme tous les partenaires de la distribution alimentaire ou spécialisée un certain nombre de remises commerciales dites « marges arrières ». Celles-ci peuvent être versées annuellement au cours des mois de mars, avril et mai ou de plus en plus au cours de l'année.

La trésorerie du groupe subit de la sorte des fortes hausses ou de fortes baisses en fonction des dates de versement de ces remises.

La gestion de trésorerie à court terme est assurée par la direction opérationnelle des filiales. Toute opération de financement à moyen ou long terme est autorisée et supervisée par la direction financière du groupe.

Pour assurer son financement, le groupe a recours et à des emprunts et lignes de crédit auprès des établissements de crédit.

Le groupe est à fin 2008 peu endetté et dispose d'une trésorerie nette disponible de 3,0 Millions d'€.

Son endettement à moins d'un an s'élève à 4,4 Millions d'euros.

En conséquence, le risque de liquidité est estimé faible.

### *(iii) Risque de marché*

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

#### 1. Risque de change

Le Groupe n'est pas exposé au risque de change sur les ventes, celles-ci étant libellées exclusivement dans les monnaies fonctionnelles respectives de chaque entité du groupe.

Le groupe n'est également pas exposé à ce risque sur des emprunts, ceux-ci étant exclusivement libellés en Euros.

Enfin, le groupe est exposé au risque de change par la conversion dans le cadre de la consolidation des états financiers des sociétés étrangères.

En ce qui concerne l'effet de conversion sur le chiffre d'affaires consolidé du groupe, le tableau en note IV-4 indique la répartition du chiffre d'affaires par devise au cours de l'exercice.

#### 2. Risque de taux

La faible sensibilité à l'évolution des taux liée à la structure financière à court terme peu endettée du groupe, ne nécessite pas l'utilisation généralisée de produits dérivés et de couverture de taux. Le suivi du risque de taux est assuré au niveau du groupe par le service financier de la holding.

### *(iv) Risque sur actions*

Le Groupe n'est pas exposé au risque sur actions, ses liquidités étant placées exclusivement en SICAV Monétaires non dynamiques.

### *(iv) Gestion du capital*

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité.

Ni la société, ni ses filiales ne sont soumises, en vertu de règles extérieures, à des exigences spécifiques en matière de capital.

## II - Périmètre de Consolidation au 31 décembre 2008

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes :

Nom de la société	Siège	% contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation	Date de clôture	Date de 1 <sup>ère</sup> consolidation	Activité
Mindscape S.A.	France Boulogne Billancourt	Société consolidante		Intégration globale	31/12/2008	01/01/2005	Holding & Edition-production-distribution Multimédia
Mindscape UK	Grande Bretagne Crawley	100%	100%	Intégration globale	31/12/2008	01/01/2005	Edition Distribution Multimédia
Mindscape Germany	Allemagne Aachen	100%	100%	Intégration globale	31/12/2008	01/01/2005	Edition Distribution Multimédia
Mindscape Northern Europe	Pays-Bas Harlem	100%	100%	Intégration globale	31/12/2008	01/07/2005	Edition Distribution Multimédia
Mindscape Asia Pacific	Australie Sydney	100%	100%	Intégration globale	31/12/2008	01/07/2005	Edition Distribution Multimédia
Kaolink SAS	France Rueil Malmaison	100%	100%	Intégration globale	01/01/2008	01/01/2008	Production Multimédia

Le périmètre de consolidation a fait l'objet des modifications suivantes au cours de l'exercice 2008 :

- entrée dans le périmètre de la société Kaolink SAS suite à son acquisition en janvier 2008,
- sortie du périmètre de Mindscape France S.A. suite à sa fusion le 1<sup>er</sup> juillet 2008 dans sa société mère, Mindscape S.A., par transmission universelle du patrimoine (TUP),
- augmentation du pourcentage de contrôle dans Mindscape Northern Europe de 64 à 100% suite au rachat en 2008 par Mindscape S.A. des actions détenues par l'actionnaire minoritaire.

### III - Notes sur le bilan (exprimées en euros ou en milliers d'euros)

#### III.1 Immobilisations corporelles et incorporelles (exprimées en euros)

Valeurs brutes	Au 01-01-2008	Augmentations	Mouvements de périmètre et reclassement	Cessions	Ecart de conversion	Autres variations	Au 31-12-2008
Frais de recherche, licences, brevets	8 860 856	7 006 873	886 454	-1 097,00	-13 574,00		16 739 512
Goodwills	12 289 443				-130 361,00		12 159 082
Corporelles	1 716 773	239 171	61 886	-174 075,00	-8 960,00		1 834 795
Financières	129 627	11 103	10 194	-13 120,00	-1 068,00		136 736
<b>Total</b>	<b>22 996 699</b>	<b>7 257 147</b>	<b>958 534</b>	<b>-188 292,00</b>	<b>-153 963,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 870 125</b>

Amortissements	Au 01-01-2008	Dotations	Mouvements de périmètre et reclassement	Reprises	Ecart de conversion	Autres variations	Au 31-12-2008
Frais de recherche, licences, brevets	4 472 398	3 478 584	438 258	-1 097,00	-5 295,00	56 169,00	8 439 017
Fonds de commerce	45 735						45 735
Corporelles	1 111 875	303 700	30 313	-130 220,00	-5 306,00	-56 169,00	1 254 193
Financières	23 100						23 100
<b>Total</b>	<b>5 653 108</b>	<b>3 782 284</b>	<b>468 571</b>	<b>-131 317,00</b>	<b>-10 601,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 762 045</b>

Nota : ne figure pas dans ce tableau une provision pour dépréciation des actifs incorporels d'un montant de 160.071 euros, provision qui figure au bilan sous la rubrique « amortissements et provisions ».

Les immobilisations financières sont constituées essentiellement par des dépôts de garantie sur loyers.

##### III.1.1 : Immobilisations incorporelles

Les Goodwills ne sont pas amortis conformément à la norme IFRS 3. Ils font l'objet une fois par an d'un test de dépréciation. La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des unités génératrices de trésorerie, aux actifs nets correspondants (y compris Goodwills). Ces valeurs recouvrables sont déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation et d'une valeur terminale. Les hypothèses retenues en termes de variation du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des unités génératrices de trésorerie, ainsi qu'à leurs budgets validés par les comités de Direction. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les dépréciations relatives aux Goodwills ne sont pas réversibles.

Les tests de dépréciation n'ont révélés aucune perte de valeur potentielle.

Les goodwills du groupe totalisent la somme brute de 12.289.443 euros et après conversion la somme nette de 12 159 082 euros.

Ces goodwills se décomposent comme suit (exprimés en euros) :

1. Fonds de commerce acquis par les entités consolidées antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2008,
2. Ecarts de 1<sup>ère</sup> consolidation ou d'acquisition pour les entités consolidées au 1<sup>er</sup> janvier 2005 et pour celles acquises en 2005.

Sociétés	01/01/2008	01/01/2008	Mouvements de l'exercice		31-12-2008
	Fds de commerce acquis	Ecarts de 1 <sup>ère</sup> consolidation ou d'acquisition	Fds de commerce acquis	Ecarts de conversion	
Mindscape France					
Divers (amortis)	45 734				45 734
Personnal soft	912 902				912 902
Alsyd	294 299				294 299
Ecart d'acquisition au 01-01-2005		4 240 355			4 240 355
Lapin malin	770 997				770 997
Ecart d'acquisition Coktel		3 101 621			3 101 621
Carmen de San Diego	195 334				195 334
					-
Mindscape UK	-	-	-	-	-
					-
Mindscape GMBH	-	-	-	-	-
					-
Mindscape Northern Europe BV		1 976 636			1 976 636
Mindscape Asia Pacific		751 565		- 130 361	621 204
<b>TOTAL</b>	<b>2 219 266</b>	<b>10 070 177</b>		<b>-130 361</b>	<b>12 159 082</b>

Conformément à la norme IAS 36, les Goodwills ont fait l'objet de tests de valeur au 31 décembre 2008. Les unités génératrices de trésorerie (UGT) ont été déterminées par zone géographique et donc par pays. La valeur d'utilité de ces UGT a été déterminée à partir de projections actualisées des flux de trésorerie futurs sur la base des hypothèses suivantes :

Prévisions à court terme sur trois ans validées par le management du groupe, puis hypothèses de croissance de 2% sur une période de 7 ans.

1. taux d'actualisation retenu de 10%.
2. Valeurs terminales calculées à l'horizon des dix ans sans prise en compte d'un taux de croissance perpétuel.

Les résultats obtenus permettent de conclure que la valeur nette comptable des écarts d'acquisition est satisfaisante et qu'il n'a pas été constaté de pertes de valeurs qui justifieraient une dépréciation de ces fonds de commerce.

Une augmentation de 1 point du taux d'actualisation ne conduirait pas à constituer une dépréciation sur les différents goodwill.

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées pour l'essentiel par les frais de développement liés à la création ou à la mise à niveau de jeux pour consoles ou PC engagés par le Groupe Mindscape. Mindscape a recours pour la production de ses produits à des studios externes et seuls ces coûts sont immobilisés et amortis. Les coûts internes sont intégrés aux charges d'exploitation.

Il a été procédé au 1/07/2008 à la dissolution de Mindscape France par réunion en une seule main de l'ensemble de ses actions, et son patrimoine a donc été intégralement transféré au sein de son actionnaire unique, Mindscape.

### III.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations en location financement incluses dans les immobilisations corporelles se répartissent comme suit (exprimées en euros) :

	Exercice 2008			2007
	Valeur brute	amortissement	Valeur nette	Montant net Valeur nette
Matériel de transport	248 976	135 709	113 267	113 446
Matériel informatique	71 000	42 790	28 210	51 940
Autres				
<b>Total</b>	<b>319 976</b>	<b>178 499</b>	<b>141 477</b>	<b>165 386</b>

L'échéancier des paiements minimaux futurs au titre de ces contrats de location financement est le suivant :

Exercice 2008	Inférieur à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Paiement des intérêts	7 209	2 656		9 865
Paiement du principal	91 498	96 588		188 086
<b>Total maturité de la location-financement</b>	<b>98 707</b>	<b>99 244</b>		<b>197 951</b>

### III.2 Immeubles de placement

Le Groupe ne dispose d'aucun immeuble de placement.

### III.3 Participations dans des entreprises associées

Le Groupe n'a pas de participations dans des entreprises associées.

### III.4 Impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels des filiales en application des options fiscales



dérogatoires. La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Des actifs d'impôts différés concernant les déficits non encore récupérés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- Part des charges non courantes ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées ;
- Historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Le Groupe n'a activé aucun impôt différé concernant la filiale anglaise.

Les impôts différés s'analysent comme suit (exprimés en euros) :

Sociétés	Au 01-01-2008	Changement de périmètre & écart de conversion	Création	Consommation	Au 31-12-2008	dont charge de l'exercice
Mindscape	7 245	213 686		-60 982	159 949	60 982
Mindscape France	214 067	-214 067			0	
Mindscape UK	0				0	
Mindscape Northern Europe	389 050			-307 435	81 615	307 435
Mindscape Germany	159 309			-157 588	1 721	157 588
Mindscape Asia Pacific	4 123	-715			3 408	
Kaolink	0	32 660			32 660	
Total	773 794	31 564	0	-526 005	279 353	526 005

### III.5 Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés et évalués par le Groupe conformément à IAS 39.

Les actifs financiers, hors trésorerie et instruments dérivés actifs sont classés suivant l'une des 4 catégories suivantes :

- Actifs détenus à des fins de transaction ;
- Prêts et créances ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- Actifs disponibles à la vente.

Le Groupe détermine la classification des actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale, en fonction de l'intention suivant laquelle ils ont été acquis. Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des actifs financiers correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

### III.6 Stocks

Les stocks de CD ROM et de DVD ROM sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts de revient (fabrication, pressage, emballages, ...) sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente. Les stocks considérés comme non vendables sont totalement dépréciés.

La dépréciation de stock se calcule en fonction de l'âge des marchandises :

Age	% de provision
0-3 mois	0%
3-6 mois	10%
6-9 mois	25%
9-12 mois	25%
+de 12 mois	50%

Il n'y a pas de dépréciation pour les produits acquis dans le cadre d'un contrat de distribution pour lesquels MINDSCAPE a le droit de retourner les produits invendus.

Les dépréciations des stocks (exprimées en euros) ont évolué comme suit au cours de cet exercice :

1 <sup>er</sup> janvier 2008	Dotations	Reprises	Mouvement de périmètre & reclassement	Ecart de conversion	31 décembre 2008
364 859	467 412	-25 278		-865	806 128

### III.7 Clients et autres créances

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur. Leur valeur nominale étant proche de leur juste valeur, ces postes sont valorisés à leur valeur nominale.

Pour les clients qui bénéficient contractuellement d'un droit de retour sur les produits invendus une provision est comptabilisée en passif financier (clients avoirs à émettre) sur la base de données statistiques fiables et individualisées portant sur les taux moyens de retour constaté sur les quatre derniers trimestres.

Pour les clients qui bénéficient contractuellement d'un droit à des remises commerciales (dites remises arrières) calculées soit semestriellement soit annuellement, une provision est comptabilisée en passif financier (avoirs à émettre) en prenant en compte pour chaque client les clauses contractuelles de calcul de ces remises.

Les provisions pour dépréciation des créances clients comprennent d'une part les créances impayées pour des clients faisant l'objet d'une procédure collective et d'autre part les créances impayées résultant de litiges commerciaux identifiés.

Le poste créances Clients et comptes rattachés se décompose ainsi :

Créances clients	28 979 141
Créances diverses	1 657 699
Total	<u>30 636 840</u>

Le poste clients se répartit par zone géographique comme suit (exprimés en milliers d'euros):

En K€	Brut	Provisions	Net
France	26 088	99	25 989
Pays-bas	1 219	14	1 205
Angleterre	19	0	19
Allemagne	1 058	0	1 058
Asie pacifique	595	5	590
Total	28 979	118	28 861

L'échéancier des créances et comptes rattachés s'analyse comme suit :

En K€	Net
non échues.....	28 331
< 30 jours.....	2 206
< 60 jours.....	171
< 90 jours.....	-790
< 120 jours.....	-939
> 120 jours.....	0
Total.....	28 979

Les dépréciations des créances clients ont évolué comme suit au cours de cet exercice (en k€) :

1 <sup>er</sup> janvier 2008	Dotations	Reprises	Mouvement de périmètre & reclassement	Ecart de conversion	31 décembre 2008
283	98	-266	3	ns	118

### III.8 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées d'avances sur royalties pour leur part non consommée.

Lors de la signature d'un contrat d'édition ou de distribution avec des tiers, les sociétés du Groupe Mindscape peuvent être amenées à verser des avances sur royalties futures. Les royalties dues au titre des ventes de produits sont par la suite imputées sur ces avances, à due concurrence de leur montant, et ne donnent donc pas lieu à un paiement de la part des sociétés du Groupe Mindscape. En fin d'année, le solde des avances non « récupérées » (par le biais de l'imputation des royalties) est comptabilisé à l'actif du bilan en charges constatées d'avance. Dans le cas où le niveau de vente du produit apparaît insuffisant pour que les royalties à venir puissent s'imputer sur les avances versées, le solde est dans cette hypothèse comptabilisé en charges.

### III.9 Capital social

Le montant du capital social au 31 décembre 2008 est de 1 692 490,50 euros divisé en 3 384 981 actions d'une valeur nominale de 0,50 €, entièrement libérées.

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Actions émises et entièrement libérées.....	3 384 981	3 384 981
Dont actions détenues par la société.....	Néant	Néant

### III.10 Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition, en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Le groupe ne détient pas de titres en autocontrôle.

### III.11 Provisions pour risques et charges

Les provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles sont constituées de :

- > Provisions pour litiges commerciaux
- > Provisions pour pertes de change
- > Autres provisions pour risque d'ordre social ou fiscal.

Le détail des provisions s'analyse comme suit (exprimées en euros) :

#### Exercice 2007

Non courant	01/01/07	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Dotations	Utilisées	Reprises Non utilisées	Variation monétaire	Autres	31/12/07
Provisions pour risque :									
- Social.									
- Fiscal									
- Autres									
Provisions pour retraites	332 490			31 741					364 681
<b>Total Non courant</b>	<b>332 490</b>			<b>31 741</b>					<b>364 681</b>
Courant									
Provisions pour risque :									
- Commercial									
- Social	52 416					22 416			30 000
- Fiscal.									
- Autres									
<b>Total Courant</b>	<b>52 416</b>					<b>22 416</b>			<b>30 000</b>
<b>Total Provisions</b>	<b>385 356</b>			<b>31 741</b>		<b>22 416</b>			<b>394 681</b>

#### Exercice 2008

Non courant	01/01/08	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Dotations	Utilisées	Reprises Non utilisées	Variation monétaire	Autres	31/12/08
Provisions pour risque :									
- Social.									
- Fiscal									
- Autres									
Provisions pour retraites	364 681			56 505					421 186
<b>Total Non courant</b>	<b>364 681</b>			<b>56 505</b>					<b>421 186</b>
Courant									
Provisions pour risque :									
- Commercial									
- Social	30 000				30 000				
- Fiscal.									
- Autres									
<b>Total Courant</b>	<b>30 000</b>				<b>30 000</b>				
<b>Total Provisions</b>	<b>394 681</b>			<b>56 505</b>	<b>30 000</b>				<b>421 186</b>

### III.12 Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages du personnel

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, les salariés du groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite ou des pensions postérieurement à leur départ. Les engagements correspondants sont pris en charge en fonction des droits acquis par les bénéficiaires sous forme de provisions.

Pour les régimes à cotisations définies, le groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- La méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs ;
- La méthode dite du corridor n'est pas appliquée. Les écarts actuariels, dégagés chaque exercice, sont directement comptabilisés en charge de personnel.
- Seules sont concernées les sociétés de droit français et la société MINDSCAPE ASIA PACIFIC.

- Le montant des indemnités de départ en retraite a été déterminé en retenant l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié, en accord avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur à la date de clôture. La méthode retenue est celle du calcul des unités de crédits projetés avec salaires de fin de carrière, selon le régime à prestations définies.

Les principales données et hypothèses retenues pour évaluer le montant de l'indemnité ont été les suivantes :

- La table de mortalité utilisée est la table la plus récente,
- Le taux d'actualisation retenu est de 4,50 %,
- Le taux de progression des salaires est de 2,50% pour l'ensemble du personnel,
- Le taux de charges sociales appliqué sur les indemnités de départ en retraite est propre à chaque entité et déterminé selon la catégorie de salariés.

Aucune provision n'a été constatée concernant le dirigeant de la société.

### III.13 Passifs financiers / Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les échéances des passifs financiers et de la trésorerie et équivalents de trésorerie s'analysent comme suit (exprimées en milliers euros) :

Rubriques	Montants	Echéance à 1 an au plus	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance à plus de 5 ans
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
Valeurs mobilières de placement	2 273	2 273	0	0
Disponibilités	9 292	9 292	0	0
Total	11 565	11 565	0	0
Dettes				
Dettes auprès des établissements de crédit	8 374	3 953	4 421	0
Dettes auprès des sociétés de crédit-bail	198	99	99	
Total	8 572	4 052	4 520	0

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des passifs financiers correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Les emprunts souscrits par le groupe ne sont soumis au respect d'aucune clause de défaut.

La ventilation des emprunts auprès des établissements de crédit par nature de taux est détaillée dans le tableau ci-dessous (en milliers d'€) :

Type emprunt	Banque	Date	Somme (en K€)	Durée (en mois)	Taux d'intérêt	Capital restant dû au 31/12/2008	Capital restant dû < 1 an	Capital restant dû > 1 an
Taux fixe 3 ans	Crédit Agricole	15/05/2007	1 200	36	5%	589	411	178
Taux fixe 3 ans	Crédit du Nord	15/05/2007	1 200	36	5%	589	411	178
Taux fixe 3 ans	Fortis	15/05/2007	1 200	36	5%	589	411	178
Taux fixe 3 ans	Fortis	20/07/2007	500	36	5,30%	274	170	104
Taux fixe 3 ans	Crédit du Nord	26/07/2007	500	36	5,30%	274	170	104
Taux fixe 3 ans	Banque de l'Economie	31/07/2007	500	36	5,15%	274	170	103
Taux fixe 3 ans	Fortis	13/06/2008	1 700	36	5,30%	1435	551	884
Taux fixe 3 ans	Crédit du Nord	13/06/2008	1 700	36	5,30%	1435	551	884
Taux fixe 3 ans	Crédit Agricole	13/06/2008	1 700	36	5,30%	1435	551	884
Taux fixe 3 ans	Banque de l'Economie	25/06/2008	1 700	36	5,30%	1390	554	836
Crédit baux					Taux fixe	198	99	99
Coficine (Kaolink)			90			90		90
<b>Total des passifs financiers</b>						<b>8572</b>	<b>4052</b>	<b>4520</b>

### III- 14 Risque de taux

L'exposition du groupe à une variation de 1 % du taux d'intérêt sur la base de la situation au 31 décembre 2008, et correspondant aux emprunts auprès des établissements de crédits et aux crédits baux, s'analyse comme suit :

Position nette à moins d'un an au 31 décembre 2008	Variation du taux	Durée moyenne restant à courir en mois	Montant global des intérêts financiers 2008	Impact sur 12 mois de la variation de taux
Emprunts taux fixes (4 052 k€)	- 1% (opportunité manquée)	22	353 k€	55 k€

### III - 15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité. Les placements dans des actions cotées, les placements à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions sont exclus de la

trésorerie du tableau des flux de trésorerie. Les découverts bancaires assimilables à un financement sont également exclus de la trésorerie.

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires. Les équivalents de trésorerie comprennent les SICAV et dépôts à terme, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à 3 mois) et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat.

### III-16 : Instruments financiers

en milliers d'euros	Non Courant	Courant	Total au 31/12/2008	Total au 31/12/2007
Titres de Participations non consolidés	22		22	22
Prêts	0		0	0
Dépôts et cautionnements	114		114	107
Autres	1		1	1
Montant brut des actifs financiers	137	0	137	130
Provisions	-23		-23	-23
Montant net des actifs financiers	114	0	114	107
Créances commerciales		28 861	28 861	19 088
Valeurs de placement		2 273	2 273	8 066
Trésorerie		9 292	9 292	5 783
Montant total des actifs financiers	114	40 426	40 540	33 044

### III-17. Echéances des créances et des dettes

en milliers d'euros	Montants	Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances			
Stocks (net)	3 389	3 389	0
Créances clients (nettes)	28 861	28 861	0
Avances et acomptes	1 658	1 658	0
Créances fiscales et sociales	4 110	4 110	0
Débiteurs divers	210	210	0
Charges constatées d'avance	5 097	5 097	0
Total	43 325	43 325	0
Dettes			
Fournisseurs et comptes rattachés	15 504	15 504	0
Clients - avoirs à émettre	18 792	18 792	0
Dettes sociales et fiscales	3 175	3 175	0
Dettes diverses	36	36	0
Total	37 507	37 507	0

Les créances fiscales sont composées pour l'essentiel de la TVA récupérable et de la créance de TVA sur les avoirs à émettre.

Le poste débiteur divers correspond aux avoirs à recevoir des fournisseurs.

#### IV NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

##### IV-1 Chiffre d'affaires

Les revenus sont constitués par les ventes de CD-ROM, de DVD-ROM et de logiciels pour consoles, les ventes de services produits dans le cadre des activités principales du groupe et les produits des licences (nets de T.V.A.).

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens. En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens et d'équipements est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au groupe.

Les ventes de CD-ROM, de DVD-ROM et de logiciels pour consoles sont comptabilisées à la livraison. Le chiffre d'affaires est minoré des retours sur invendus qui, à la clôture, sont estimés sur la base des dernières données disponibles ainsi que des remises commerciales (remises arrières) contractuellement dues.

Le détail du chiffre d'affaires s'analyse comme suit (exprimé en milliers d'euros):

en k€	31/12/2008	En %	31/12/2007	En %
Ventes de CD Rom, DVD Rom et logiciels pour consoles				
France	36 464	67%	25 993	63%
Export et pays étrangers	17 827	33%	15 091	37%
Total	54 291	100%	41 084	100%

##### IV-2 : Effectifs et rémunérations

Les informations présentées ci-dessous sont relatives à l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre du Groupe.

Pays-Bas	10	481 176	14	665 319
Angleterre	0	0	0	40 169
Allemagne	3	63 927	3	65 127
Asie Pacifique	9	580 892	11	635 656
	149	9 603 767	136	8 787 594



L'effectif moyen consolidé est de 149 personnes en 2008, avec la répartition suivante :

	Hommes	Femmes	Total
2007	79	57	136
2008	94	55	149
Variation 2008 - 2007	15	-2	13

#### IV-3 Options de souscription ou d'achat d'actions

Le Groupe n'a pas attribué au cours de l'exercice de plans de d'options de souscription ou d'achats d'actions.

#### IV- 4 Informations sectorielles

Un secteur d'activité est un sous-ensemble d'une entreprise qui est exposé à des risques et à une rentabilité différente des autres secteurs d'activité. Au niveau du groupe, il n'a été déterminé qu'un seul secteur d'activité correspondant à l'édition, la production et la distribution de contenus multimédia interactifs.

Les principes comptables retenus pour la détermination des résultats des différentes zones géographiques sont identiques à ceux qui sont présentés dans la note « principes comptables ».

Zone géographique (en milliers d'euros)	France, territoires francophones, reste du monde	Pays-Bas, territoires néerlandophones, Scandinavie	Grande- Bretagne et Irlande	Allemagne et territoires germanophones	Asie Pacifique	Total du groupe
Chiffre d'affaires net (1)	45 820	3 055	91	2 103	3 222	54 291
Résultat opérationnel courant	3 158	-706	37	506	24	3 019
Résultat opérationnel (2)	1 432	1 069	38	456	24	3 019
Résultat net part du groupe	988	762	11	321	17	2 099

(1) Le chiffre d'affaires de la zone Asie Pacifique est de 5.602.091 dollars australiens.

(2) La société Mindscape S.A. a consenti à sa filiale hollandaise un abandon de créance à caractère financier de 609 k€, sans clause de retour à meilleure fortune et un abandon de créance à caractère commercial de 1.172 k€, avec clause de retour à meilleure fortune.

En euros	France, holding, territoires francophones, reste du monde	Pays-Bas, territoires néerlandophones, Scandinavie	Grande-Bretagne et Irlande	Allemagne et territoires germano-phones	Asie Pacifique	Total du groupe
Actif immobilisé						
Incorporel	17 508 393	2 084 937	3 109	0	657 332	20 253 771
Corporel	487 820	70 362	0	3 490	18 930	580 602
Financier	109 785	0	0	0	3 847	113 632
Impôts différés	192 609	81 615	0	1 721	3 408	279 353
Actif circulant						
Stock	2 852 469	257 451	0	21	279 496	3 389 437
Créances	36 071 987	1 319 537	19 041	1 525 683	860 228	39 796 476
Disponibilités	10 181 003	580 527	39 957	506 197	258 105	11 565 789
autres actifs	139 698	0	0	0	0	139 698
Dettes						
Provisions	421 186	0	0	0	0	421 186
Empr. et dettes financières	8 571 623	0	0	0	0	8 571 623
Fournisseurs	14 389 575	714 760	3 342	246 538	149 483	15 503 698
Autres passifs	2 464 199	157 004	8 343	465 546	116 692	3 211 784
Clients et avoirs à émettre	18 334 550	278 821	0	173 965	4 932	18 792 268

#### IV-4 Compte de résultat par nature

Compte de résultat consolidé (en euros)	31/12/2008	En %	31/12/2007	En %
Chiffre d'affaires net	54 291 339	100,0%	41 083 733	100,0%
Autres produits et reprises d'amortissements et de provisions	9 105 275	16,8%	5 550 660	13,5%
Produits d'exploitation	63 396 614	116,8%	46 634 393	113,5%
Charges opérationnelles courantes	-60 377 910	-111,2%	-43 440 913	-105,7%
Achats et sous-traitance	-26 249 008	-48,3%	-17 602 715	-42,8%
Autres charges externes	-10 522 016	-19,4%	-7 746 910	-18,9%
Impôts et taxes	-364 724	-0,7%	-454 898	-1,1%
Charges de personnel	-9 603 767	-17,7%	-8 787 594	-21,4%
Amortissements et provisions	-4 347 416	-8,0%	-2 105 372	-5,1%
Autres charges	-9 290 979	-17,1%	-6 743 424	-16,4%
Résultat opérationnel courant	3 018 704	5,6%	3 193 480	7,8%
Produits non courants	0	0,0%	38 552	0,1%
Charges non courantes	0	0,0%	-323 193	-0,8%
Résultat opérationnel	3 018 704	5,6%	2 908 839	7,1%
Produits financiers	362 878	0,7%	269 101	0,7%
Charges financières	-525 977	-1,0%	-463 222	-1,1%
Impôts différés	-526 005	-1,0%	401 137	1,0%
Impôts sur les bénéfices	-230 657	-0,4%	-514 168	-1,3%
Résultat net	2 098 943	3,9%	2 601 687	6,3%

Part des minoritaires	0	0,0%	-414 307	-1,0%
Résultat net - Part du Groupe	2 098 943	3,9%	2 187 380	5,3%

#### IV-5 Charges externes :

Le détail des charges externes s'analyse comme suit :

Autres charges externes	31-déc-08	31-déc-07
Frais télécommunications	294 849	304 443
Honoraires	849 040	1 143 488
Personnel Extérieur	123 569	154 738
Frais déplacement	392 211	394 871
Publicité	5 912 816	3 182 969
Transport	1 187 864	953 239
Autres	254 756	58 593
Entretien et Réparation	51 856	43 426
Primes Assurance	147 754	175 383
Sous-traitance	325 543	467 652
Location et Charges Locatives	873 233	784 596
Services Bancaire	108 525	83 512
<b>TOTAL</b>	<b>10 522 016</b>	<b>7 746 910</b>

#### IV-6 Résultat financier

Coût de l'endettement	31-déc-08	31-déc-07
Intérêts et Charges Financières	370 675	280 464
Perte de change	155 302	182 758
<b>Total</b>	<b>525 977</b>	<b>463 222</b>

Produits financiers	31-déc-08	31-déc-07
Produits sur cessions de VMP	317 381	72 689
Gains de change	41 287	196 412
Divers	4210	
<b>Total</b>	<b>362 878</b>	<b>269 101</b>

#### IV-7 Résultat opérationnel courant et résultat opérationnel

Le résultat opérationnel courant est représenté par l'écart entre le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation. Celles-ci sont égales aux coûts des services rendus (charges nécessaires à la réalisation des projets), aux charges commerciales, aux charges administratives et générales. Sont notamment compris les coûts des pensions et retraites, la participation des salariés, et les résultats sur cession des immobilisations incorporelles et corporelles.

Le résultat opérationnel courant intègre les autres produits, qui sont constitués principalement des Badwills dégagés lors de l'acquisition en janvier 2008 de la société KAOLINK SAS (247 315 euros) et lors du rachat des 36% d'actions détenues par l'actionnaire minoritaire de Mindscape Northern Europe (382 351 euros).

Le résultat opérationnel incorpore en plus les coûts de restructuration et les dépréciations d'actifs (y compris sur les Goodwills). Il n'y a eu aucun élément opérationnel non courant en 2008.

#### IV-8 Charge d'impôt

Effet des impôts sur les résultats	31-déc-08
Impôt exigible	-230 657
Impôt différé	-526 005
Charge d'impôt	-756 662

La réconciliation entre l'impôt théorique et la charge réelle d'impôt s'établit comme suit :

	31-déc-2008
Résultat net - Part du Groupe	2 098 943
Part des minoritaires	0
Impôt exigible	230 657
Impôt différé	526 005
Résultat net taxable	2 855 605
Taux d'impôt en vigueur	33,33%
Charge d'impôt théorique	951 868
Différence à justifier	195 206
Différence permanente (impact des badwills)	209 766
Différence permanente (impact fusion Mindscape France)	-56 439
Différence liée aux taux d'imposition	41 879
	195 206

#### IV- 9 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Il n'y a pas d'actions ordinaires potentielles dilutives, les BSA en circulation ayant été exercés au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2008, préalablement à l'introduction en bourse de la société.

Le capital social de MINDSCAPE S.A. est constitué au 31 décembre 2008 de 3 384 981 actions d'une valeur nominale de 0,50 euro, soit 1 692 490,50 €.

Le calcul du résultat de base par action attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère est basé sur les données suivantes :

	31-déc-08	31-déc-07
Résultat net - Part du groupe	2 098 943	2 187 380
Nombre d'actions	3 384 981	3 384 981
Résultat par action	0,62	0,65

#### IV- 10 Charges et produits opérationnels non courants :

Il n'y a pas de charges et de produits opérationnels non courants en 2008.

#### IV- 11 Engagements hors bilan

Les engagements reçus et donnés hors bilan du groupe sont les suivants :

Engagements donnés :

- Nantissement du Fonds de commerce de Mindscape SA au profit du Crédit du Nord (pour la somme de 4 772,5 K€), de la CRCAM (pour la somme de 4 345 K€), de la banque FORTIS (pour la somme de 4 565 K€) et de la banque BECM (pour la somme de 2 640 K€) soit au total la somme de 16 322,5 K€.
- Complément de prix éventuel à verser à la société VUGI suite à l'acquisition de la société COKTEL. Sur la base de nos estimations, aucun complément de prix ne sera à verser.

Engagements reçus :

Garantie reçue de la société Vivendi Universal Games International, dans le cadre de la garantie de passif suite à la reprise de la société COKTEL à hauteur de 1 062 500 euros pour les garanties fiscales et sociales jusqu'au 31-12-2009.

Le montant des engagements de crédit bail n'est pas indiqué puisque les opérations ont été retraitées et figurent dans les dettes financières.

Les engagements hors bilan font l'objet d'un suivi spécifique assuré par la Direction Financière du Groupe.

Il y a lieu de noter que certaines inscriptions au titre des nantissements du Fonds de commerce de Mindscape SA pour des emprunts totalement remboursés n'ont pas fait l'objet des radiations par les établissements bancaires. Le montant de ces inscriptions devenues sans objet s'élève à la somme de 3 172,5 K€.

Le Groupe Mindscape ne fait pas appel à des structures ad hoc destinées à déconsolider des risques.

#### IV- 12 honoraires des commissaires aux comptes

Le montant concernant les différentes missions se décompose comme suit :

	Cabinet FIDREC		Deloitte & Associés		Autres cabinets		
	Montant HT	%	Montant HT	%	Montant HT	%	
AUDIT							
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés							
Mindscape	47 441	58%	56 007	100%			
Mindscape France (1er semestre)	31 208	38%					
Mindscape UK					2 070	6%	
Mindscape Northern Europe					12 921	35%	
Mindscape Asia Pacific					6 254	17%	
Mindscape Germany					9 749	27%	
Kaolink					3 620	10%	
Autres prestations rendues							
Mindscape	2 500	3%					
Mindscape UK					2 070	6%	
	173 840	81 149	100%	56 007	100%	36 683	100%

# **MINDSCAPE**

Société Anonyme

73-77 Rue de Sèvres  
92514 Boulogne Billancourt

---

## **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2008

Cabinet Fidrec  
46, Rue de Naples  
75008 Paris

MG Sofintex  
23 rue de Lille  
94700 Maisons Alfort

## **MINDSCAPE**

Société Anonyme  
73-77 Rue de Sèvres  
92514 Boulogne Billancourt

---

### **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2008

---

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société MINDSCAPE, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.



## II. Justification des appréciations

C'est dans un contexte caractérisé par un ralentissement de l'activité économique et un manque de visibilité sur le futur que les comptes ont été arrêtés et que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme selon les modalités décrites dans les notes I-(m) et III.1.1 annexes aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les flux de trésorerie et hypothèses utilisées et avons vérifié que les notes I-(m) et III.1.1 donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2009

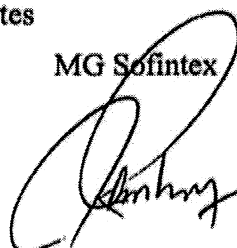
Les Commissaires aux Comptes

Cabinet Fidrec



Sylvain SITBON

MG Sofintex



Pascal REMBERT

**MINDSCAPE S.A.**

**COMPTES SOCIAUX**  
**AU 31 DECEMBRE 2008**

## Bilan au 31 décembre 2008

ACTIF	Notes	2008			2007
		Brut	Amortissements & provisions	Net	Net
(en euros)					
<b>Immobilisations incorporelles</b>		21 665 579	7 654 834	14 010 745	-
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains		-	-	-	-
Constructions		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles		1 264 691	956 136	308 555	-
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations	(5)	2 028 862	21 787	2 007 075	9 512 659
Créances rattachées		1 313	1 313	-	-
Prêts et autres immobilisations financières		99 590	-	99 590	-
<b>Actif immobilisé</b>	(3)	<b>25 060 035</b>	<b>8 634 070</b>	<b>16 425 965</b>	<b>9 512 659</b>
Stocks		3 576 073	723 604	2 852 469	-
Avances et acomptes versés sur commandes		1 657 220	-	1 657 220	12 439
Clients et comptes rattachés		25 965 056	96 336	25 868 719	-
Autres créances		6 002 841	-	6 002 841	5 966 247
Valeurs mobilières de placement	(6)	2 273 441	-	2 273 441	8 042 767
Disponibilités		7 879 775	-	7 879 775	140 313
Charges constatées d'avance		4 521 827	-	4 521 827	-
<b>Actif circulant</b>	(4)	<b>51 876 233</b>	<b>819 941</b>	<b>51 056 293</b>	<b>14 161 766</b>
<b>Total actif</b>		<b>76 936 268</b>	<b>9 454 011</b>	<b>67 482 258</b>	<b>23 674 425</b>

PASSIF	Notes	2008			2007
		Brut	-	Net	Net
(en euros)					
Capital social	(7)	1 692 491	-	1 692 491	1 692 491
Primes d'émission et de fusion		23 076 066	-	23 076 066	23 076 066
Ecart de réévaluation		-	-	-	-
Réserve légale		-	-	-	-
Réserves réglementées		-	-	-	-
Autres réserves		-	-	-	-
Report à nouveau		( 1 939 369 )	-	( 1 939 369 )	( 1 216 195 )
Résultat de l'exercice		978 023	-	978 023	( 723 173 )
Provisions réglementées	(8)	-	-	-	-
<b>Capitaux propres</b>		<b>23 807 210</b>	<b>-</b>	<b>23 807 210</b>	<b>22 829 188</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	(8)	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dettes financières</b>					
Emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits		8 283 732	-	8 283 732	968
Emprunts et dettes financières divers		7 509	-	7 509	-
<b>Dettes d'exploitation</b>					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		15 334 067	-	15 334 067	340 076
Dettes fiscales et sociales		2 213 496	-	2 213 496	504 192
Autres dettes d'exploitation		17 836 243	-	17 836 243	-
<b>Dettes diverses</b>					
Autres dettes diverses		-	-	-	-
Comptes de régularisation		-	-	-	-
<b>Dettes</b>	(9)	<b>43 675 047</b>	<b>-</b>	<b>43 675 047</b>	<b>845 237</b>
<b>Total passif</b>		<b>67 482 258</b>	<b>-</b>	<b>67 482 258</b>	<b>23 674 425</b>

## Compte de résultat 2008

(en euros)	2008	2007
Chiffre d'affaires	33 118 496	1 298 551
Production immobilisée	3 032 719	-
Subventions d'exploitation	-	-
Reprises sur amortissements et transferts de charges	263 255	495 325
Autres produits	495 422	587 790
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>36 909 891</b>	<b>2 381 666</b>
Achats de marchandises	11 924 015	-
Variation de stock de marchandises	( 564 239 )	-
Autres achats et charges externes	9 184 246	755 593
Traitements et salaires, charges sociales	4 367 661	947 894
Dotations d'exploitation aux amortissements et provisions	2 323 083	-
Impôts, taxes	81 481	14 988
Autres charges d'exploitation	3 606 602	726 528
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>30 922 849</b>	<b>2 445 003</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>5 987 042</b>	<b>( 63 337 )</b>
<b>Quote part sur opérations faites en commun</b>	<b>( 1 841 539 )</b>	<b>-</b>
Produits de participations	-	-
Autres intérêts et produits assimilés, produits de cession de VMP	234 159	5 153
Reprises sur provisions	-	-
<b>Total produits financiers</b>	<b>234 159</b>	<b>5 153</b>
Dotations aux provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	964 137	23 077
<b>Total charges financières</b>	<b>964 137</b>	<b>23 077</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>( 729 978 )</b>	<b>( 17 924 )</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>3 415 526</b>	<b>( 81 261 )</b>
Résultat exceptionnel sur opération de gestion	( 1 324 931 )	( 1 002 261 )
Résultat exceptionnel sur opération en capital	( 925 234 )	-
Dotations et reprises d'amortissements et de provisions	-	-
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>( 2 250 165 )</b>	<b>( 1 002 261 )</b>
<b>Participation des salariés aux fruits de l'expansion</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>187 338</b>	<b>( 360 349 )</b>
<b>Résultat net</b>	<b>978 023</b>	<b>( 723 173 )</b>

## Tableau des flux de trésorerie 2008

Tableau des flux de trésorerie (en milliers d'euros)	31/12/2008
Résultat net de la société	978
Dotations aux amortissements et aux provisions(*)	2 323
Reprise des amortissements et des provisions(*)	( 305 )
Plus ou moins values de cession	-
Impôts	-
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>2 996</b>
Variation du besoin de fonds de roulement lié à l'activité	2 466
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>5 462</b>
Acquisitions d'immobilisations	( 3 276 )
Cessions d'immobilisations	28
<b>Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement</b>	<b>( 3 248 )</b>
Dividendes versés	-
Augmentation (réduction) de capital	-
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	-
Remboursements des emprunts	( 1 901 )
Impact de la TUP Mindscape France	1 658
Remboursements de la dette vis-à-vis de Brainscape	-
<b>Flux liés aux activités de financement</b>	<b>( 243 )</b>
Incidence de la variation des taux de change	-
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>1 971</b>
Trésorerie nette d'ouverture	8 182
Trésorerie nette de clôture	10 153
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>1 971</b>

## Notes annexes aux comptes sociaux

### Note 1 – Règles et Méthodes Comptables

(Code du commerce -articles 9 et 11 -Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 7, 21,24, début, 24-1°,24-2° et 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### ACTIF IMMOBILISE

##### ● Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Installations générales	5 ans
Matériels de bureau et informatiques	3 à 5 ans
Mobilier	3 à 5 ans

##### ● Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées par :

- des fonds de commerce,
- des logiciels, qui sont principalement constitués des logiciels acquis et destinés à usage interne,
- des licences : les marques, catalogues de titres et technologies,
- des frais de développement : les frais de production des CD ROM, DVD ROM, et jeux pour consoles engagés par le Groupe Mindscape et relatifs à la production de logiciels-mères dont les reproductions seront vendues, sont immobilisés. Mindscape a recours pour la production de ces produits à des studios externes et seuls ces coûts sont immobilisés et amortis. Les coûts internes sont intégrés aux charges d'exploitation.

Ces immobilisations incorporelles (hors fonds de commerce) sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue soit :

- Logiciels acquis .....	12 mois
- Frais de production liés aux frais de développement.....	24 mois

Le détail des flux de l'actif immobilisé est présenté en note 3.

##### ● Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat (ou les valeurs d'apports lorsque les titres ont été apportés) hors frais accessoires.

Le détail des titres de participations ainsi que la méthode de valorisation au 31/12/2008 est présentée en note 5.

## ACTIF CIRCULANT

### • Stocks

Les stocks de CD ROM et de DVD ROM sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts de revient (fabrication, pressage, emballages, ...) sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente. Les stocks considérés comme non vendables sont totalement dépréciés.

La dépréciation de stock se calcule en fonction de l'âge des marchandises :

Age	% de provision
0-3 mois	0%
3-6 mois	10%
6-9 mois	25%
9-12 mois	25%
+de 12 mois	50%

Il n'y a pas de dépréciation pour les produits acquis dans le cadre d'un contrat de distribution pour lesquels MINDSCAPE a le droit de retourner les produits invendus.

Les dépréciations des stocks (exprimées en euros) ont évolué comme suit au cours de cet exercice :

1 <sup>er</sup> janvier 2008	Dotations	Reprises	Mouvement de périmètre & reclassement	Ecart de conversion	31 décembre 2008
-	217 727	-	505 877	-	723 604

### • Créances Clients & comptes rattachés

Ce poste se ventile comme suit :

(en euros)	Brut	Provision	Net
Clients	22 955 329,47	-	22 955 329,47
Clients - Effets à recevoir	2 247 535,66	-	2 247 535,66
Clients douteux	300 660,54	96 336,47	204 324,07
Clients - Factures à établir	461 530,09	-	461 530,09
	<b>25 965 055,76</b>	<b>96 336,47</b>	<b>25 868 719,29</b>

Les clients douteux sont provisionnés le cas échéant en fonction de l'analyse du taux de recouvrabilité envisageable.

### ● **Autres Créances**

Le poste Autres Créances concerne les taxes courantes et les créances de Mindscape S.A. sur ses filiales.

Entité	Montant en euros
Mindscape Northern Europe	752 825,61
Mindscape Gmbh	1 117 814,26
Mindscape UK	49 008,70
Kaolink	80 446,76
Impôts & taxes (TVA, etc.)	3 903 833,56
Autres créances diverses	98 912,52
<b>Détail des créances sur les filiales</b>	<b>6 002 841,41</b>

Mindscape S.A. a consenti en 2008, en faveur de sa fille Mindscape Northern Europe, deux abandons de créances :

- pour la partie financière de celles-ci : 609.039,28 euros sans clause de retour à meilleure fortune,
- pour la partie commerciale : 1.172.132,99 euros avec clause de retour à meilleure fortune.

### ● **Valeurs Mobilières de Placement**

Les Valeurs Mobilières de Placement sont valorisées selon la méthode du premier entré premier sorti. Elles sont inscrites au bilan à leur coût historique.

Le détail au 31/12/2008 est présenté en note 6.

## **DETTES**

### ● **Provisions réglementées**

Il n'y a pas de provisions réglementées figurant au bilan au 31/12/2008.

### ● **Provisions pour Risques & Charges**

Aucune provision pour risques et charges n'a été enregistrée au cours de l'exercice. Seule une provision pour litige de 30.000 euros provenant de Mindscape France a été reprise, le litige concerné étant résolu.

Le détail des flux des provisions est présenté en note 8.

### ● **Opérations en devises.**

Les transactions libellées en monnaie étrangères sont converties au taux de change en vigueur lors de la transaction.

En fin d'exercice, les créances et dettes en devises étrangères sont converties au taux de change de clôture.

Les écarts de conversion sont comptabilisés directement dans le résultat financier.



## Note 2 – Evènements significatifs de l'exercice 2008

3 évènements majeurs ont marqué l'année 2008.

I) Le 23 janvier 2008, Mindscape France a procédé à l'acquisition de la société Kaolink, permettant ainsi au Groupe de renforcer sa capacité interne de production de jeux. En effet, Kaolink est un studio de développement qui avait déjà développé des jeux sur console DS en 2007 pour le compte de Mindscape.

II) Au 1<sup>er</sup> juillet 2008, Mindscape a procédé à la dissolution de sa filiale Mindscape France suite à la réunion en ses seules mains de l'ensemble des actions composant le capital de celle-ci (Dissolution par Transmission Universelle de Patrimoine).

Cette opération a généré un mali de fusion de 927.048 euros.

Du fait de cette fusion intervenue à mi-année les comptes sociaux de Mindscape SA pour l'exercice 2008 recouvrent :

- l'activité historique de holding de Mindscape SA pour les douze mois de l'exercice,
- l'activité opérationnelle de Mindscape France pour le second semestre 2008.

L'activité de la société Mindscape France pour le premier semestre 2008 a fait l'objet de comptes arrêtés au 30/06/2008. La transmission de patrimoine a été établie sur la base de ces derniers.

III) En décembre 2008, Mindscape a consenti un abandon de créance en faveur de sa filiale Mindscape Northern Europe, tel que décrit dans le détail des autres créances. Parallèlement, Mindscape a supprimé la clause de retour à meilleure fortune concernant l'abandon de créances consenti en 2007.

## Note 3 – Actif immobilisé

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
		par réévaluation au cours de l'exercice	acquisitions, créations apports, virements
Frais établissement et de développpt	<b>TOTAL I</b> 347 593		13 989 490
Autres postes immobilis. incorporelles	<b>TOTAL II</b> 113 000		7 215 497
Terrains			
- sur sol propre			
Constructions			
- sur sol d'autrui			
- install.général.			
Install.techn.,mat.,outillage indust.			
- installations générales, agencmts, aménag.			240 928
Autres immob.			
- matériel de transport			73 209
corporelles			
- matériel de bureau et informatique, mobilier			978 782
- emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL III</b>			<b>1 292 920</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	9 512 659		(7 482 484)
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			99 590
<b>TOTAL IV</b>	<b>9 512 659</b>		<b>(7 382 894)</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	<b>9 973 252</b>		<b>15 115 013</b>

**- suite note 3 –**

	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
	par virement de poste à poste	par cession, mise HS ou mise en équivalence	
Frais établissement et développpt I			14 337 082
Autres postes immob.incorporelles II			7 328 497
Terrains			
- sur sol propre			
Constructions			
- sur sol d'autrui			
- install.général., agencé			
Install.techn.,matériel,outillage indust.			240 928
- install.général., agencé			
Autres immob. corporelles		28 229	44 980
- matériel de transport			
- mat.bureau, inf., mob.			978 782
- emballages récupér.			
Immobilis. corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL III</b>		<b>28 229</b>	<b>1 264 691</b>
Participations par mise en équivalence			
Autres participations			2 030 175
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilis. financières			99 590
<b>TOTAL IV</b>			<b>2 129 765</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>		<b>28 229</b>	<b>25 060 035</b>

**Amortissement de l'actif immobilisé**

Immobilisations amortissables	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS			
	Amortissements début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Amortissements fin exercice
Frais établist, développement I	347 593	6 445 390		6 792 983
Autres immob.incorporelles II	113 000	588 780		701 780
Terrains				-
- s/sol propre				-
Constructions				-
- s/sol autrui				-
- inst.général.				-
Install.techn., mat.,outillage				-
- inst.agencés		137 557		137 557
Aut. immob. corporelles		7 990	( 310 )	7 680
- mat.transport				
- mat.bureau		810 898		810 898
- embal.réc.div.				-
<b>TOTAL III</b>	-	<b>956 445</b>	<b>( 310 )</b>	<b>956 135</b>
<b>TOTAL (I à III)</b>	<b>460 593</b>	<b>7 990 615</b>	<b>( 310 )</b>	<b>8 450 898</b>

Nota : ne figure pas dans ce tableau une provision pour dépréciation des actifs incorporels d'un montant de 160.071 euros, provision qui figure au bilan sous la rubrique « amortissements et provisions ».

## Note 4 – Actif circulant

Etat des échéances des créances

(en euros)	Montant brut	Moins d'un an
Stocks	3 576 073	3 576 073
Avances et acomptes versés sur commandes	1 657 220	1 657 220
Clients et comptes rattachés	25 965 056	25 965 056
Autres créances	6 002 841	6 002 841
Valeurs mobilières de placement	2 273 441	2 273 441
Disponibilités	7 879 775	7 879 775
Charges constatées d'avance	4 521 827	4 521 827
	<b>51 876 233</b>	<b>51 876 233</b>

## Note 5 – Titres de participations

Les titres de participations se composent comme suit:

Filiales	Montant	Provision	% détention
Mindscape Asia Pacific	1 319 000	-	100%
Mindscape Northern Europe	424 033	-	100%
Mindscape Gmbh	64 000	-	100%
Mindscape UK	10	-	100%
Kaolink	200 033	-	100%
<b>TOTAUX</b>	<b>2 007 075</b>	<b>-</b>	

Les titres de participation figurent au bilan pour leur prix d'acquisition et sont dépréciés lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. Il a été procédé à des tests de valeurs en utilisant la méthode d'actualisation des flux futurs de trésorerie en fonction des hypothèses suivantes :

- Prévisions à court terme sur 3 ans propre à l'entreprise concernée puis hypothèse de croissance organique du chiffre d'affaires de 2%, sur une durée de 7 ans,
- Taux d'actualisation : 10%
- Valeurs terminales calculées à l'horizon des 10 ans sans prise en compte d'un taux de croissance perpétuel

Il ressort de ces tests que les valorisations des participations sont supérieures aux valeurs comptables et ne nécessitent donc pas de provision

## Note 6 – Valeurs mobilières de placement

Valeurs mobilières de placements au 31/12/2008

Instruments	Valeur en portefeuille
Sicav de trésorerie	2 273 441
Total	2 273 441

## Note 7 – Capitaux propres

Le capital social est constitué au 31/12/2008 de 3 384 981 actions d'une valeur nominale de 0.50 €. Aucune modification n'est intervenue en 2008.

## Note 8 – Provisions

Aucune provision réglementée ou pour risques et charges n'a été constatée et inscrite au bilan. Seule une provision pour litige de 30.000 euros provenant de Mindscape France a été reprise, le litige concerné ayant été résolu.

## Note 9 - Dettes

### Variation des dettes financières

Nature des dettes (en euros)	2007	Augmentations	Remboursements	2008
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits	968	10 184 557	( 1 901 791 )	8 283 733
Emprunts et dettes financières diverses	-	7 509	-	7 509
<b>TOTAL</b>	<b>968</b>	<b>10 192 066</b>	<b>( 1 901 791 )</b>	<b>8 291 242</b>

### Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice avant répartition

Nature des dettes (en euros)	Montant	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits	8 283 733	3 952 925	4 330 808	-
Emprunts et dettes financières diverses	7 509	7 509	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 835 470	14 835 470	-	-
Dettes fiscales et sociales	2 213 495	2 213 495	-	-
Autres dettes d'exploitation	17 836 243	17 836 243	-	-
Autres dettes diverses	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>43 176 450</b>	<b>38 845 642</b>	<b>4 330 808</b>	<b>-</b>

## Note 10 - Intégration fiscale

Mindscape a opté pour le régime d'intégration fiscale avec sa filiale Kaolink.

## Note 11 - Détail des comptes concernant les entreprises liées

Actif		Passif	
Immobilisations financières	-	Dettes financières	7 509
Créances	2 000 095	Dettes d'exploitation	-
		Dettes diverses	-
<b>Total actif</b>	<b>2 000 095</b>	<b>Total passif</b>	<b>7 509</b>

Charges		Produits	
Charges d'exploitation	-	Produits d'exploitation	1 085 524
Quote part sur opérations faites en commun	-	Quote part sur opérations faites en commun	-
Charges financières (1)	609 039	Produits financiers	-
Charges exceptionnelles (1)	1 172 133	Produits exceptionnels	49 090
		Impôts sur les bénéfices	-
<b>Total charges</b>	<b>1 781 172</b>	<b>Total produits</b>	<b>1 134 614</b>

(1) : voir abandon de créances décrit en note 1, détail des autres créances.

## Note 12 - Engagements hors bilan

Les engagements reçus et donnés hors bilan du groupe sont les suivants :

Engagements reçus :

Mindscape S.A. a consenti à sa filiale Mindscape Germany GmbH en décembre 2004 un abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleure fortune, pour un montant de 1.118.746,27 euros. Cet abandon a fait l'objet en 2008 d'un premier remboursement d'un montant de 49.190 euros.

Mindscape S.A. a consenti à sa filiale Mindscape Northern Europ BV en décembre 2007 un abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleure fortune, pour un montant de 900.000,00 euros. Cette clause a été abrogée en 2008.

Par ailleurs, Mindscape S.A. a consenti en 2008, en faveur de sa fille Mindscape Northern Europe, deux abandons de créances :

- pour la partie financière de celles-ci : 609.039,28 euros sans clause de retour à meilleure fortune,
- pour la partie commerciale : 1.172.132,99 euros avec clause de retour à meilleure fortune.

Les engagements hors bilan font l'objet d'un suivi spécifique assuré par la Direction Financière du Groupe.

# **MINDSCAPE**

Société Anonyme

73-77 Rue de Sèvres  
92514 Boulogne Billancourt

---

## **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2008

Cabinet Fidrec  
46, Rue de Naples  
75008 Paris

MG Sofintex  
23 rue de Lille  
94700 Maisons Alfort

## **MINDSCAPE**

Société Anonyme  
73-77 Rue de Sèvres  
92514 Boulogne Billancourt

---

### **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2008

---

Mesdames, Messieurs les actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MINDSCAPE, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. Justification des appréciations

C'est dans un contexte caractérisé par un ralentissement de l'activité économique et un manque de visibilité sur le futur que les comptes ont été arrêtés et que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- L'annexe aux comptes annuels décrit au paragraphe « Immobilisations incorporelles » la nature des éléments inscrits à l'actif sous la rubrique « immobilisations incorporelles », et les principes retenus par la société pour procéder à leur activation et à leur dépréciation. Sur la base des travaux réalisés par la société, et notamment sur la partie « frais de développement », nous nous sommes assurés du bien-fondé des méthodes et estimations prises en compte, ainsi que du caractère raisonnable des règles d'amortissement retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2009

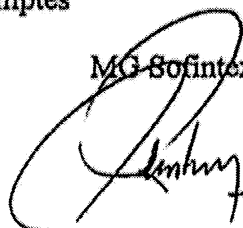
Les Commissaires aux Comptes

Cabinet Fidrec



Sylvain SITBON

MG Sofintex



Pascal REMBERT



# **MINDSCAPE**

Société Anonyme

73-77 rue de Sèvres  
92514 Boulogne Billancourt

---

## **Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2008

Cabinet Fidrec  
46, Rue de Naples  
75008 Paris

MG Sofintex  
23 rue de Lille  
94700 Maisons Alfort

## **MINDSCAPE**

Société Anonyme  
73-77 Rue de Sèvres  
92514 Boulogne Billancourt

---

### **Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2008

---

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L.225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**Avec la Société MINDSCAPE NORTHERN EUROPE BV :**

AUTORISATION DONNEE PAR VOTRE CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 11 DECEMBRE 2008

- PERSONNE CONCERNEE : MONSIEUR JEAN-PIERRE NORDMAN
- MODALITES :

Votre conseil de Surveillance a autorisé deux abandons de créances au profit de la société MINDSCAPE NORTHERN EUROPE BV.

- Un abandon de créances à caractère financier pour un montant de 609 039 €.
- Un abandon de créances à caractère commercial pour un montant de 1 172 133 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Votre Conseil de Surveillance a autorisé la renonciation de la clause de retour à meilleure fortune qui était associée à l'abandon de créances consenti le 14 décembre 2007 à hauteur de 900 000 €.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2009

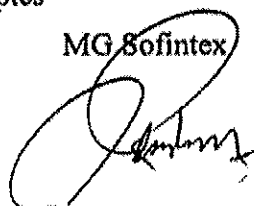
Les Commissaires aux Comptes

Cabinet Fidrec



Sylvain SITBON

MG Sofintex



Pascal REMBERT

# **MINDSCAPE**

**SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE  
AU CAPITAL DE 1.692.490,50 €.**

**73-77, RUE DE SEVRES 92514 BOULOGNE BILLAN COURT  
408 530 137 RCS NANTERRE**

## **RAPPORT DU DIRECTOIRE**

**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 9 JUIN 2009**

---

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

---

Mesdames, Messieurs,

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale en application des statuts et du Code de commerce, pour vous rendre compte de l'activité de la Société Mindscape et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Le présent rapport, sur les comptes annuels de la société et les comptes consolidés du groupe, a été établi conformément aux dispositions de l'article L 225-100, alinéa 2, du Code de commerce. Il expose la situation de la société et du groupe durant l'exercice écoulé, leur évolution prévisible et les événements importants survenus entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle il a été établi.

Préalablement à la réunion de cette assemblée, il a été tenu à la disposition des actionnaires, outre le présent rapport établi en application des articles L 232-1 et L 233-16 du Code de Commerce, tous les documents prescrits par ledit Code.

\*

## **I. EXPOSE DE L'ACTIVITE ET EVOLUTION**

### **I.1. ACTIVITE DU GROUPE ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

#### **II.1.1. Faits marquants de l'exercice**

L'exercice 2008 a été caractérisé par la réussite du groupe, issu du monde du PC, sur les nouveaux marchés du casual gaming et des nouvelles consoles Nintendo Wii et DS. La poursuite du développement de l'activité de Mindscape lui a permis de dégager un résultat opérationnel de + 3,8%, et de conforter ainsi sa position de leader français de l'édition de jeux vidéo et de contenus interactifs pour la famille.

#### **II.1.2. Activité du groupe**

Mindscape a enregistré en 2008 une croissance de 32% de son chiffre d'affaires, nettement supérieure à celle du marché des jeux vidéo en France (+19%). Grâce à une stratégie de développement dynamique, anticipant la croissance du casual gaming sur les consoles nouvelles génération, le groupe est parvenu à gagner d'importantes parts de marché en 2008 et à s'imposer comme un acteur incontournable de l'édition de jeu vidéo tous publics.

Mindscape est ainsi parvenu en moins d'un an et demi au quatrième rang des éditeurs sur le marché des jeux DS en France.

Le marché des logiciels de jeux en France a été marqué en 2008 par la forte croissance des jeux pour consoles (+29% en valeur) et la décroissance des jeux pour PC (-23% en valeur). Anticipant ces tendances, en particulier dans le domaine des jeux casual, Mindscape a fait le choix de focaliser ses investissements en nouveaux produits sur les consoles Nintendo DS et Wii, ce qui lui a permis de tripler son chiffre d'affaires « consoles ».

Les jeux sur console DS ont ainsi représenté 70% du chiffre d'affaires du groupe contre 25% en 2007. Les jeux pour PC ont vu leur part dans le chiffre d'affaires baisser de 75% en 2007 à 26% en 2008. 4% du chiffre d'affaires a été réalisé en 2008 par les jeux en ligne et les ventes de licences.

La part dans le chiffre d'affaires des produits développés par Mindscape, seul ou en coproduction, a fortement progressé en 2008, et est passée de 38% en 2007 à 67% en 2008.

L'année a été marquée par :

- (i) le succès de la déclinaison de certaines marques propres sur consoles (Lapin Malin, la gamme Adi),
- (ii) la création de la gamme « Real Stories » qui regroupe les marques Mission Equitation, Mission Vétérinaire, Fashion Shop, Babies,
- (iii) la déclinaison des jeux télé à succès sur consoles (notamment Koh Lanta, Intervilles, Pluy Belle la Vie, Fort Boyard, Questions pour un champion, Des chiffres et des lettres, Golden balls, Smarter, Deal or no Deal), et
- (iv) la mise en place de nouveaux partenariats de licence (notamment Bienvenue chez le Chti's et Playmobil).

L'année 2008 a également été marquée par la commercialisation du jeu MMO My Horse Club (Mission Equitation Online) en France et à l'international. Le jeu a rencontré un succès d'audience en 2008 (189.000 visiteurs uniques par mois – source : Google analytics – Février 2009), ce qui devrait permettre une monétisation accélérée en 2009.

Le budget d'investissements s'est élevé en 2008 à 7,8 M€, en forte croissance par rapport à 2007 (5,1 M€). Il a permis à Mindscape de se constituer un important portefeuille de 40 produits pour consoles dont le groupe continuera de bénéficier en 2009.

La marge brute a progressé de 5,7% en 2008 et s'établit à 21,3 M€. Cette progression, néanmoins plus faible que celle du chiffre d'affaires, résulte de la part des jeux consoles, multipliée par 3,5, soit 70% des ventes, (vs 25% en 2007), et dont les coûts de fabrication sont mécaniquement plus élevés que ceux des produits PC.

En outre, le groupe a fortement développé des jeux en production et en coproduction qui dégagent structurellement un taux de marge brute inférieure, et qui représentent respectivement 40% et 27% du chiffre d'affaires, à comparer à 30% et 8% en 2007.

Le résultat opérationnel s'est établi à 3,0 M€, soit une marge opérationnelle de 5,6%, en hausse de près de 4% par rapport à 2007. Mindscape bénéficie en 2008 de l'effet de taille, avec une baisse de 7,6 points du poids des charges opérationnelles, alors même que le groupe, conformément à son plan, a fortement investi en 2008 dans des opérations marketing grand public. Mindscape a par ailleurs enregistré 0,6 M€ de badwills liés à l'acquisition de la société Kaolink et au rachat du solde de la participation dans la filiale hollandaise.

Le planning éditorial a été exécuté dans le respect du budget de recherche et développement établi par le groupe, budget qui a progressé de 54% par rapport à 2007.

Par zone géographique, les filiales française et allemande ont réalisé de bonnes performances, tandis que les résultats de la filiale hollandaise ont été ponctuellement affectés par la réorganisation menée mi-2008. Celle-ci a permis d'abaisser le point mort et d'achever la mutation de la structure qui est aujourd'hui rentable. Mindscape UK a connu une forte croissance (+120%) malgré un taux de change défavorable et une situation de marché difficile.

La légère baisse du résultat net part du groupe s'explique par la comptabilisation d'une charge d'impôt différé de 0,5 M€, dans les comptes des entités française, allemande et hollandaise.

Avec des capitaux propres qui s'élèvent à 29,6 M€ et une trésorerie nette de 3 M€, l'exercice 2008 se traduit à nouveau par une structure financière saine.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2008, Mindscape S.A. a absorbé sa filiale Mindscape France par transmission universelle du patrimoine.

## **I.2. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES POUR 2009**

Mindscape a abordé l'exercice 2009 avec confiance en dépit du ralentissement du marché observé fin 2008, et de la relative morosité du marché observée au cours des quatre premiers mois de l'année 2009. Cette morosité rend la lecture de l'année 2009 très difficile, et explique pour l'essentiel la raison pour laquelle Mindscape n'a pas communiqué vis-à-vis des tiers d'objectifs chiffrés précis pour cet exercice.

Mindscape pense que le marché du jeu vidéo devrait rester dynamique, grâce notamment à l'importance de la base installée de consoles nouvelle génération et aux perspectives offertes par le lancement de la Nintendo DSI en Europe au 2<sup>e</sup> trimestre 2009.

Dans ce contexte, l'objectif du groupe pour l'exercice 2009 est de renforcer ses positions, tant en France qu'à l'international, et de privilégier la rentabilité, tout en poursuivant ses développements vers les nouvelles formes de jeu du futur.

En 2009, Mindscape fonde sa stratégie de croissance sur la créativité et la montée en puissance des jeux et des outils en ligne, supports de la convergence entre les plateformes de jeux. Fort de l'expertise technologique acquise dans le développement de jeux en ligne et d'un portefeuille de marques puissantes appartenant à l'univers de jeux pour toute la famille, le groupe dispose de réels atouts. Le plan de développement s'inscrit dans le respect du modèle de développement à coût réduit, avec un budget total de R&D de 6,7 M€ en 2009, en baisse de 14% par rapport à l'exercice précédent.

L'interactivité entre les supports se traduit notamment par la création de modules de jeu complémentaires téléchargeables, la possibilité de télécharger directement les jeux par internet, et la création de jeux multi joueurs. Mindscape compte ainsi figurer parmi les 1ers acteurs du secteur à utiliser les solutions de connectivité internet offertes par les consoles nouvelle génération, et dont les possibilités seront étendues avec l'arrivée de la Nintendo DSI.

Le line-up 2009 offre des expériences de jeux novatrices et attractives, issues de licences ou de marques propres.

Le groupe sera présent sur un nouveau segment de jeu « La Vie Pratique », avec le lancement au 2ème trimestre 2009 en Europe de Leçons de Jardinage, un nouveau concept de jeu autour d'une passion qui touche des millions de personnes. Grâce à la récente signature d'un 2ème accord de licence exclusif avec M6 Interaction, Mindscape lancera sur Nintendo DS au 4ème trimestre 2009, Leçon de Cuisine avec Cyril Lignac, le célèbre chef cuisinier animateur vedette, dont les conseils et les recettes seront astucieusement proposés aux joueurs.

Dans le domaine des « Jeux pour enfants », Mindscape entend pleinement exploiter en 2009, sur tous les supports, la richesse de son portefeuille de marques régulièrement enrichi. Ainsi, au 1er semestre, Adibou, l'une des marques phares du groupe, sera décliné en 3 références (5/6 ans, 6/7 ans et Corps Humain) sur Nintendo DS, qui demeure la plateforme idéale pour ce type de jeux. Au 2° semestre, Mindscape présentera un nouveau jeu sur Lapin Malin pour les tout petits.

Le catalogue de « Jeux éducatifs » sera également enrichi de 5 références Nathan (CE 1, CE2, CM1, CM2, 6ème), grâce à l'extension de ce partenariat historique. Ces lancements permettront au groupe de consolider son leadership sur ce segment des jeux éducatifs sur consoles, un marché qui s'est affirmé déjà en 2008.



Sur le segment des « Jeux issus de séries télévisées », Mindscape a acquis un savoir faire et une expérience reconnus par les plus grands producteurs de contenus médias, ce qui lui vaut de toutes nouvelles licences très puissantes internationalement, par exemple: Pékin Express avec M6 Interactive ; la Carte au Trésor, C'est Pas Sorcier, Ford Boyard Casse-tête et Enigmes, Intervilles avec France Télévisions ; Coronation Street, I Am a Celebrity, Count Down, Family Fortunes avec la chaîne de télévision anglaise ITV ; Ready Steady Cook, avec la Chaîne de télévision anglaise BBC ; Dr House la célèbre émission qui affiche de très bons scores d'audience dans la plupart des pays d'Europe.

Enfin, sur le marché des jeux PC, Mindscape poursuit le renforcement de sa position de leader et entend continuer à gagner des parts de marché.

Le groupe a en particulier développé une nouvelle collection « Casual Fever », qui rencontre un grand succès et qui regroupe les meilleurs jeux casual sur PC. Parallèlement, le groupe ouvre un portail de jeux « *casual* » sur Internet.

Enfin, dans le domaine des jeux en ligne, le succès de Mission Equitation on line (Myhorseclub.com) se confirme avec plus de 320 000 inscrits.

### **I.3. EVOLUTION STRATEGIQUE**

Mindscape maintiendra dans les années à venir les principales orientations de croissance qu'elle a mises en œuvre, à savoir :

- (i) poursuivre une stratégie de développement opportuniste et prudente, en maximisant l'expertise du groupe dans le casual gaming sur les plateformes dominantes et en limitant les risques grâce à des coûts de développement réduits,
- (ii) poursuivre la montée en puissance des marques propriétaires et copropriétaires en leur allouant prioritairement les moyens financiers et humains de développement du groupe,
- (iii) acquérir de nouvelles marques et de nouvelles licences dès qu'une opportunité intéressante se présente,
- (iv) étendre progressivement les jeux en ligne sur et en dehors du territoire français,
- (v) continuer de se développer à l'international.

#### I.4. MINDSCAPE EN BOURSE

Au cours de l'exercice, le cours le plus élevé a été d'environ 17,75 € et le cours le plus faible de 9,20 €.



Du 1<sup>er</sup> janvier au 28 avril 2009, le cours a évolué dans une fourchette comprise entre 7,5 € et 9,75 €. Le graphique boursier a été le suivant :



## II. LES COMPTES

Les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ont été établis sans changement de méthodes comptables et conformément aux règles légales de présentation et d'évaluation.

L'exercice clos le 31 décembre 2008 par la société MINDSCAPE a été d'une durée normale de 12 mois. Les sociétés incluses dans la consolidation sont :

- la société MINDSCAPE, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 1.692.490,50 €. dont le siège social est 73-77, rue de Sèvres 92514 BOULOGNE BILLANCOURT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 408 530 137 ;
- la société MINDSCAPE ASIA PACIFIC PTY Ltd, société australienne au capital de 3.743.495 AUD dont le siège social est Level 10, 275 Alfred Street, North Sydney NSW 2060, Australia, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 071 532 673 ;
- la société MINDSCAPE NORTHERN EUROPE B.V., société hollandaise au capital de 42.250 €, dont le siège social est Hendrik Figeeweg 1G, 2031 BJ Haarlem, The Netherlands, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Amsterdam sous le numéro 33.226.227 ;
- la société MINDSCAPE GERMANY GmbH, société allemande au capital de 25.000 €, dont le siège social est Dunantstrasse 8, 52064 Aachen, Deutschland ;
- la société MINDSCAPE UK Ltd, société anglaise au capital de 10.386.236 GBP dont le siège social est Staple Court, 11 Staple Inn Buildings, London WC1V 7QH, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 1638551.
- la société KAOLINK, société par actions simplifiée au capital de 143.200 euros, dont le siège social est 14, rue auguste neveu 92500 RUEIL MALMAISON, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 433 174 638.

La société consolidante est la société MINDSCAPE qui détient :

- 100% du capital de la société MINDSCAPE ASIA PACIFIC PTY Ltd,
- 100% du capital de la société MINDSCAPE NORTHERN EUROPE B.V,

MINDSCAPE a acquis en 2008 les 36% d'actions de MINDSCAPE NORTHERN EUROPE B.V. qui étaient détenues par l'actionnaire minoritaire, portant ainsi sa part dans le capital de sa filiale de 64 à 100%

- 100 % du capital de la société MINDSCAPE GERMANY GmbH,
- 100 % du capital de la société MINDSCAPE UK Ltd.
- 100% du capital de la société KAOLINK acquis MINDSCAPE en janvier 2008.

## **II.1. RESULTATS**

### **II.1.1. Comptes consolidés**

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève en 2008 à 54.291.339 euros pour 41.083.733 euros au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 32,15 %.

La marge brute a augmenté en volume au cours de l'exercice en passant de 20.101.617 euros au 31 décembre 2007 à 21.254.744 euros au 31 décembre 2008 .:

-	Chiffre d'affaires net	54.291.339 €.
-	Coûts de fabrication et d'achat des produits	(18.338.654) €.
-	Coûts logistiques et de transport	(2.425.189) €.
-	Amortissement des productions	(3.191.583) €.
-	Royalties	(9.081.169) €.

Les charges opérationnelles courantes s'élèvent en 2008 à 18.236.040 euros pour 16.908.136 euros en 2007 et sont réparties de la manière suivante :

-	Coûts de recherche et développement	(2.078.829) €.
-	Coûts commerciaux	(2.552.653) €.
-	Coûts marketing	(8.689.007) €.
-	Coûts administratifs et généraux	(5.492.204) €.
-	Autres produits	625.619 €.
-	Autres charges	(48.966) €.

Le résultat opérationnel courant évolue de 3.193.480 euros en 2007 à 3.018.704 euros en 2008.

Le résultat opérationnel augmente en volume de 2.908.841 euros en 2007 pour 3.018.704 euros en 2008. Le taux de marge opérationnel passe de 7,1% en 2007 à 5,6% en 2008.

Le résultat financier s'élève à (163.099) euros pour (194.121) euros au 31 décembre 2007.

Le résultat net consolidé part du groupe de l'exercice se solde par un bénéfice de 2.098.943 euros pour un bénéfice de 2.187.380 euros au 31 décembre 2007.

Au bilan, les capitaux propres consolidés part du groupe s'élèvent à la somme de 29.618.199 euros contre 27.937.316 euros au 31 décembre 2007.

## II.1.2. Comptes sociaux

Les comptes de l'exercice 2008 ne sont pas réellement comparables à ceux de l'exercice 2007. En effet, la société Mindscape a fusionné avec sa société fille Mindscape France le 1<sup>er</sup> juillet 2008 par une transmission universelle de patrimoine (TUP) ; les comptes du second semestre de Mindscape incluent de ce fait l'activité opérationnelle qui était exercée par Mindscape France, et ils ne sont donc pas comparables aux comptes 2007 qui étaient représentatifs de l'activité d'une holding.

Au 31 décembre 2008, la société a réalisé un chiffre d'affaires net de 33.118.496 euros contre 1.298.551 euros au 31 décembre 2007.

Le total des produits d'exploitation de la société s'élève à 36.909.891 euros contre 2.381.666 euros au 31 décembre 2007, se décomposant comme suit :

- ventes de marchandises	31.237.959 €.
- production vendue (services)	1.880.536 €.
- production immobilisée	3.032.719 €.
- reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	263.255 €.
- autres produits	495.422 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées à la somme de 30.922.849 euros contre 2.445.003 euros au 31 décembre 2007 se répartissant de la manière suivante :

- achats de marchandises	11.924.015 €.
- variation de stock (marchandises)	(564.239) €.
- autres achats et charges externes	9.184.246 €.
- impôts et taxes et versements assimilés	81.481 €.
- salaires et traitements	2.996.090 €.
- charges sociales	1.371.571 €.
- dotations aux amortissements sur immobilisations	2.013.228 €.
- dotations aux provisions sur immobilisations	35.879 €.
- dotations aux provisions sur actif circulant	273.976 €.
- Autres charges	3.606.602 €.

Le résultat brut d'exploitation s'élève à la somme de 5.987.042 euros contre (63.337) euros au 31 décembre 2007.

Le résultat courant avant impôts s'établit à 3.415.526 euros contre (81.261) euros au 31 décembre 2007.

Le résultat financier est de (729.978) euros contre (17.924) euros au 31 décembre 2007. Le résultat financier inclut un abandon de créance de 609.039 euros consenti au profit de MINDSCAPE NORTHERN EUROPE B.V. sans clause de retour à meilleure fortune.

Le résultat exceptionnel est de (2.250.165) euros contre (1.002.261) euros au 31 décembre 2007. Le résultat exceptionnel inclut un abandon de créance de 1.172.133 euros consenti au profit de MINDSCAPE NORTHERN EUROPE B.V. avec clause de retour à meilleure fortune, et le mali de fusion de 927.048 euros lié à la TUP de MINDSCAPE France S.A. dans MINDSCAPE S.A..

Le compte de résultat se solde par un bénéfice de 978.023 euros à comparer avec une perte de 723.173 euros en 2007.

Au bilan, les capitaux propres de la société s'élèvent 23.807.210 euros contre 22.829.188 euros au 31 décembre 2007.

Les tableaux des résultats prévus par l'article R.225-102, alinéa 2, du Code de commerce sont joints en annexe au présent rapport.

### **II.1.3. Filiales**

Notre filiale, la société MINDSCAPE FRANCE a été dissoute sans liquidation par transmission universelle de son patrimoine à notre société à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008.

La société MINDSCAPE FRANCE avait fait l'acquisition en janvier 2008 d'un studio de développement, KAOLINK, qui est devenu filiale de la société à la suite de la dissolution de la société MINDSCAPE France par transmission universelle de son patrimoine.

L'activité des filiales a été la suivante :

<b>Société</b>	<b>Activité</b>	<b>Devise</b>	<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>Résultat net</b>
Mindscape Asia Pacific PTY Ltd	Edition – distribution multimedia	Dollar australien	5 602 091	29 448
Mindscape Northern Europe B.V.	Edition – distribution multimedia	Euro	3 055 064	762 302 (a)
Mindscape Germany GmbH	Edition – distribution multimedia	Euro	2 103 397	478 296
Mindscape UK Ltd	Edition – distribution multimedia	Livre anglaise	72 714	8 968
Kaolink	Studio de développement	Euro	881 581	-10 280

(a) – dont abandons de créances décrits au III.1.2

### **II.1.4. Indicateurs clés de performance de nature financière et non financière**

Le chiffre d'affaires du groupe a fortement augmenté, passant de 41,1 M€ en 2007 à 54,3 M€ en 2008, soit environ +32%.

La marge brute est passée de 20,1 M€ à 21,3 M€, soit une progression de 5,6 %.

Le résultat opérationnel passe de 2,9 M€ en 2007 à 3,0 M€ en 2008, soit +3,7%.

Le résultat net - part du groupe passe de 2,2 M€ en 2007 à 2,1 M€ en 2008.

## **II.1.5. Principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des sociétés comprises dans la consolidation est confronté [article L.225-100, alinéas 4 et 6]**

Les principaux risques sont les suivants :

### 1. risques liés à l'activité et au développement :

Le groupe est bien positionné sur son secteur d'activité du marché du multimédia ludo-éducatif et bénéficie d'un contexte porteur, Le groupe reste cependant soumis aux contraintes et aléas spécifiques du marché du jeu vidéo en termes de cyclicité, d'évolution technologique, de piratage et de sécurité informatique qui nécessitent une adaptation constante et la mise en place de mesures préventives et répressives de protection.

### 2. risques commerciaux :

Le groupe est un spécialiste des jeux vidéo ; il bénéficie aujourd'hui d'un contexte de marché porteur compte tenu de l'élargissement actuel du public des jeux vidéo. Le groupe signe de nombreux contrats d'édition (licensing « in ») ou de coproduction avec ses partenaires. La durée relativement brève de ces licences compte tenu de la nature des produits nécessitent d'en multiplier le nombre pour assurer la continuité de l'exploitation.

Le groupe évolue dans un contexte très concurrentiel composé d'acteurs mondiaux ou de taille importante qui implique que la croissance de chaque acteur dépendra de son dynamisme en termes de créativité, de lancement de produits, de qualité de production et de licences, d'essor du modèle en ligne, de positionnement sur la nouvelle génération de consoles et plus généralement du contexte de consommation des ménages.

Le groupe comme l'industrie du jeu vidéo est classiquement dépendant des lancements de nouveaux jeux pour lesquels un investissement a parfois été conséquent. Un échec commercial ou le décalage de la sortie d'un jeu peut ainsi avoir un impact fort sur l'entreprise tant au niveau de son activité que de sa rentabilité. Compte tenu d'un délai de fabrication des produits destinés aux consoles plus long que les produits destinés au PC, le groupe peut se trouver confronté à des problématiques de gestion de stocks.

La majeure partie des ventes est réalisée avec des clients « grands comptes ». Le risque de non-paiement de ces derniers est donc faible.

La société n'a pas de dépendance financière significative au regard des sous-traitants et fournisseurs susceptibles d'affecter son plan de développement.

3. risques financiers

Concernant les risques de change, le groupe ne procède pas à la mise en place de procédures de couvertures compte tenu du caractère non significatif des montants concernés. Une hausse des taux d'intérêts n'aurait qu'un impact limité sur le résultat de l'entreprise compte tenu de la nature de l'endettement de l'entreprise.

4. risques juridiques

Le Groupe détient un nombre important de marques qui sont déposées soit à l'Institut National de la Propriété Industrielle à Paris (INPI) pour la France, soit à l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) pour l'international et l'Office de l'Harmonisation dans le Marché Intérieur (OHNI) pour l'Europe. L'entreprise assure la protection de ses marques notamment via son service juridique interne.

Plus largement, les jeux et produits du groupe bénéficient des droits classiques sur la protection littéraire et artistique issus du Code de la propriété intellectuelle. En cas de litige, l'entreprise serait à même de prouver l'origine de l'ensemble de ses créations et développements. Tout produit commercialisé par MINDSCAPE fait l'objet d'une fiche technique juridique archivée dans une base interne qui permet à tout instant au groupe de connaître l'étendue de ses droits sur la propriété de ses produits.

L'entreprise n'a pas à ce jour de litiges relatifs aux droits de sa propriété intellectuelle. Elle n'identifie pas de risques majeurs à ce jour.

5. risques liés à la réglementation

Le Groupe n'est pas soumis à une autorité de régulation particulière ni en termes de contenu éditorial ni à l'occasion de la commercialisation de ses produits.

#### **II.1.6. Indication sur l'utilisation des instruments financiers par l'entreprise**

La gestion de la trésorerie de la société est faite dans une optique de prudence auprès d'organismes de placement collectifs en valeurs mobilières opérant sur le marché monétaire. L'entreprise n'est donc pas exposée aux risques de marché sur capital placé. Seul le rendement obtenu des excédents de trésorerie placés est exposé au risque de taux.



## II.2. AFFECTATION DES RESULTATS

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 se soldent par un bénéfice de 978.023 euros.

Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter ledit bénéfice, soit la somme de 978.023 euros au compte « report à nouveau ». Il est proposé de ne pas procéder à une distribution de dividendes.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices clos les 31 décembre 2005, 31 décembre 2006 et 31 décembre 2007

## II.3. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE ET DE L'ENDETTEMENT

La trésorerie et les dettes de la société Mindscape vis-à-vis des établissements financiers s'établit au 31 décembre 2008 de la manière suivante :

Rubriques	Montants	Echéance à 1 an au plus	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance à plus de 5 ans
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
Valeurs mobilières de placement	2 273 441	2 273 441	0	0
Disponibilités	7 879 775	7 879 775	0	0
Total	10 153 216	10 153 216	0	0
Dettes				
Dettes auprès des établissements de crédit	8 283 733	3 952 925	4 330 808	0
Dettes financières diverses	7 509	7 509		
Total	8 291 242	3 960 434	4 330 808	0

## II.4. DEPENSES ET CHARGES PREVUES PAR L'ARTICLE 39-4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS (ARTICLE 223 QUATER DU CODE GENERAL DES IMPOTS)

Des dépenses somptuaires, au sens de l'article 39-4 du Code général des impôts, ont été engagées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008 pour un montant de 51.446 euros.

## II.5. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société Mindscape a engagé, en incluant les investissements de R&D réalisés par sa fille Mindscape France au premier semestre 2008 préalablement à la fusion des deux sociétés, une somme de 6,8 M€ en matière de recherche et de développement.

L'effort de Mindscape en matière d'investissements en nouveaux produits a donc été de l'ordre de +50% par rapport à 2007.

**II.6. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET CELLE DU RAPPORT**

Aucun événement important n'est intervenu à ce jour.

**III. STRUCTURE DU CAPITAL**

**III.1. MODIFICATIONS DU CAPITAL**

Le capital social est de UN MILLION SIX CENT QUATRE VINGT DOUZE MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX EUROS et CINQUANTE centimes [1.692.490,50 €]. Il est divisé en 3.384.981 actions ordinaires d'une valeur nominale unitaire de 0,5 €, entièrement libérées.

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce, les personnes détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales sont :

	31 décembre 2008		28 avril 2009	
	<u>% capital</u>	<u>% droits de vote</u>	<u>% capital</u>	<u>% droits de vote</u>
<b>BRAINSCAPE SA</b>	62,96	73,11	63,52	73,44
<b>FCPR FORTIS PRIVATE EQUITY FRANCE FUND</b>	8,93	10,45	8,93	10,45
<b>FCPR Nord Europe (UFG)</b>	5,36	3,14	5,36	3,14

**III.2. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL**

**III.2.1. Proportion du capital social détenue par les salariés, soit directement, soit par un fonds commun de placement ou un plan d'épargne d'entreprise**

La participation des salariés au capital social au sens de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, c'est-à-dire les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise prévu par les articles L. 443-1 à L 443-9 du code du travail et par les salariés et anciens salariés au titre des privatisations et de la participation aux résultats de l'entreprise durant les périodes d'inaccessibilité, représente 1,64% du capital social de la Société.

### **III.2.2. Plans de stock-options et d'attribution gratuite d'actions**

#### **III.2.2.1. Plans de souscription et/ou d'achat d'actions**

L'assemblée générale extraordinaire du 25 septembre 2007 a autorisé le directoire en application des articles L.225-177 et L.225-179 du Code de commerce, à consentir en une ou plusieurs fois au personnel salarié de la société et des sociétés qui lui sont liées et aux dirigeants sociaux visés par la loi, des options donnant droit à la souscription d'actions de la société à émettre à titre d'augmentations de capital de la société ou à l'achat d'actions existantes dans la limite de 2 % du capital.

Le plan est d'une durée de trente huit mois.

Aucune opération n'a été réalisée en application de ce plan. Il n'y a pas lieu d'établir de rapport spécial visé par l'article L 225-184 du Code de commerce.

#### **III.2.2.2. Plans d'attributions d'actions gratuites**

L'assemblée générale extraordinaire du 25 septembre 2007 a autorisé le directoire en application de l'article L 225-197-1 du Code de commerce à procéder en une ou plusieurs fois à des attributions gratuites d'actions ordinaires à émettre dans la limite de 1 % du capital au bénéfice (i) des mandataires sociaux au sens des dispositions de l'article L 225-197-1 du Code de commerce, (ii) des membres du personnel salarié de la société et des sociétés visées par les articles L 225-197-1 et L 225-197-2 du Code de commerce. Ce plan est d'une durée de trente huit mois. Aucune attribution n'est intervenue au cours de l'exercice 2008.

Le plan est d'une durée de trente huit mois.

Aucune opération n'a été réalisée en application de ce plan Il n'y a pas lieu d'établir de rapport spécial visé par l'article L 225-197-4 du Code de commerce.

### **III.2.3. Actions acquises et vendues au cours de l'exercice en application de l'article L.225-208 du Code de commerce [article L.225-211]**

La société n'a procédé à aucun rachat de ses propres actions au cours de l'exercice 2008 destinées à être attribuées aux membres du personnel salarié de la société dans le cadre des plans (i) d'achat d'actions et/ou (ii) d'attribution gratuite mis en place par l'assemblée générale extraordinaire du 25 septembre 2007.

#### **IV. MANDATS ET DELEGATIONS**

##### **IV.1. LISTE DE L'ENSEMBLE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTE SOCIETE PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL DURANT L'EXERCICE**

- Monsieur Jean-Pierre NORDMAN : Président - Directeur Général du directoire de la société MINDSCAPE, membre du conseil de surveillance de la société ETAM DEVELOPPEMENT SCA, Administrateur de la société MINDSCAPE NORTHERN EUROPE BV, et Administrateur de la société MINDSCAPE UK ;
- Monsieur Jean-Pierre RICHARD : Président du conseil de surveillance de la société MINDSCAPE, Président – Directeur général de la société ANBLAN SA, Administrateur des sociétés DYNACTION et PCAS et Administrateur de la société CLARTEN SA, administrateur et Président du conseil d'administration du GIE BLPR, gérant de l'EURL JPR CONSEIL ;
- Monsieur Thierry BENSOUSSAN, Membre du directoire de la société MINDSCAPE et Président de la société KAOLINK ;
- Monsieur Gérard DIETRICH, vice-Président du conseil de surveillance de la société MINDSCAPE, Président – Directeur Général de la société EPI, Gérant des sociétés EUROSELECTION et IDEASIGN ;
- La société SAS FORTIS PRIVATE EQUITY France représentée par Monsieur Lionel ROBIN : Président du directoire de la société FORTIS PRIVATE EQUITY FRANCE, représentant permanent de FORTIS PRIVATE EQUITY FRANCE agissant pour le compte du FCPR ROBERTSAU INVESTISSEMENT dans les sociétés SAS COGEPRINT (Membre du comité de direction), SA CIE FINANCIERE DE BELLECOUR (Administrateur) et SAS FINANCIERE TARIFOLD (Membre du comité de direction), représentant permanent de FORTIS PRIVATE EQUITY FRANCE agissant pour le compte du FCPR FORTIS PRIVATE EQUITY France FUND dans les sociétés SAS BABY GIFT INTERNATIONAL SYSTEM (Membre du Comité stratégique), SA MINDSCAPE (Membre du conseil de surveillance), SAS GROUPE INVEST (Membre du comité d'information) et SA PSF (Administrateur) et Membre des obligataires de la SAS GROUPE INVEST ;
- La société SAS UFG PRIVATE EQUITY représentée par Monsieur Olivier DENIGOT : Membre du conseil de surveillance de la société MINDSCAPE, administrateur des sociétés BIOSPACE LAB, BIOSPACE, SECURACTIVE, TELISMA et ROCTOOL, membre du directoire de la société UFG PRIVATE EQUITY ;
- Mademoiselle Alexandra NORDMAN: membre du conseil de surveillance de la société MINDSCAPE ;

- Monsieur Maurice NUSSENBAUM : membre du conseil de surveillance de la société MINDSCAPE, administrateur des sociétés IMA, DROIT ET COMMERCE et AFFIC, Président du conseil de surveillance des sociétés SORGEM et SORGEM HOLDING, gérant de la société SC MAURICE NUSSENBAUM – SORGEM EVALUATION ET EXPERTISE, vice-Président du conseil d'administration de la COMPAGNIE DES EXPERTS AGREES PAR LA COUR DE CASSATION et Président d'honneur de la COMPAGNIE NATIONALE DES EXPERTS FINANCIERS ET FISCAUX ;
- Monsieur Claude SOLANET : Membre du conseil de surveillance de la société MINDSCAPE, Président – Directeur général de la société McCANN-ERICKSON RHONE ALPES et administrateur de la société McCANN SANTE.

**IV.2. LISTE DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE CONSENTIE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L 225-129-1 ET L 225-129-2 DU CODE DE COMMERCE ET DES UTILISATIONS FAITES AU COURS DE L'EXERCICE**

Le 25 septembre 2007, l'assemblée générale a consenti au directoire conformément aux dispositions des articles L.225-129 et L.225-129-2 du Code de commerce, les délégations de compétence suivantes à compter de l'admission de la société sur le marché Alternext :

- (i) délégations de compétence pour une durée de vingt-six (26) mois à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques que le directoire appréciera, tant en France qu'à l'étranger, en euros ou en monnaie étrangère, à l'émission sur le marché français et/ou international, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires de la société et/ou de toutes autres valeurs mobilières de quelque nature que ce soit de la société donnant accès, immédiatement ou à terme, à tout moment ou à date fixe, au capital de la société, ou donnant droit à un titre de créance, par souscription soit en espèces, soit par compensation de créances, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière, dans un plafond global de 500.000 €. pour le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme et de 25.000.000 €. pour le montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital susceptibles d'être émis en vertu de la délégation ;
- (ii) délégation de compétence pour une durée de vingt-six (26) mois à l'effet de décider d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission en une ou plusieurs fois, suivie de la création gratuite d'actions ordinaires de la société ou de l'élévation du montant nominal des actions ordinaires existantes ou de la combinaison de ces deux modalités dans la limite d'un montant nominal maximum de 500.000 € ;
- (iii) délégation de compétence pour une durée de vingt-six (26) mois pour procéder à une ou plusieurs augmentations du capital social dans les

conditions prévues à l'article L.443-5 du Code du travail ne pourra excéder un pour cent (1) % de chaque augmentation de capital.

Le directoire n'a pas fait usage de ces délégations au cours de l'exercice.

**IV.3. ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS ET PERSONNES AYANT DES LIENS PERSONNELS AVEC LES DIRIGEANTS (ARTICLE L.223-26 DU REGLEMENT AMF)**

L'année 2008 a vu la réalisation des opérations sur les actions Mindscape suivantes :

- vente de 1.400 actions par Monsieur Philippe COHEN, Directeur Général chargé de l'éditorial, du marketing et de l'international,
- vente de 40.800 actions par Monsieur Roch VALLEE, Directeur Administratif et Financier du groupe,
- vente de 3.600 actions par Monsieur Pierre-François BOSELLI, Directeur du Développement International,
- vente de 13.600 actions par Monsieur Tony HUGHES, Directeur Général de la filiale Mindscape Asia Pacific,
- achat de 31.759 actions par la société BRAINSCAPE.

**IV.4. EXAMEN DE LA NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT**

Il est demandé à l'assemblée de ne pas renouveler le mandat de la société FIDREC, commissaire aux comptes titulaire et la société HCA, commissaire aux comptes suppléant, et de nommer en qualité de nouveaux commissaires aux comptes titulaire et suppléant :

- Société RBA, société anonyme au capital de 300.000 euros, dont le siège social est 5, rue de Prony 75017 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 815 070, CRCC de Paris, représentée par Monsieur Robert BELLAICHE, commissaire aux comptes titulaire,
- Société SUN AUDIT ET CONSEIL, EURL au capital de 15.000 euros, dont le siège social est 5, rue de Prony 75017 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 501 558 290, CRCC de Paris, représentée par Monsieur Cyrille SENAUX, commissaire aux comptes suppléant,

pour une durée de six exercices qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et tenue au cours de l'année 2015.

**IV.5. JETONS DE PRESENCE AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

Il est demandé à l'assemblée, en statuant aux règles de majorité ordinaire prévues par l'article L 225-98 du Code de commerce, de délibérer sur l'attribution aux membres du conseil de surveillance en rémunération de leur activité, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle d'un montant de 15.000 €. en application des dispositions de l'article L 225-45 du Code de Commerce.

**V. RESOLUTIONS**

Il est proposé à l'assemblée de statuer sur les résolutions suivantes :

- approbation des comptes annuels de la société et affectation des résultats,
- présentation et approbation des comptes consolidés,
- approbation des conventions réglementées,
- examen de la nomination d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un commissaire aux comptes suppléant ;
- fixation de jetons de présence au profit des membres du conseil de surveillance,
- pouvoirs.

\*

Compte tenu des informations qui précèdent, il est proposé à l'assemblée d'approuver les projets de résolutions soumis à son examen et joints au présent rapport, et de donner au directoire quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel elle a à se prononcer.

Fait à Boulogne Billancourt, le 30 avril 2009

**LE DIRECTOIRE**